



Plan communal de politique culturelle



Saint-Gilles
2018 - 2023

SOMMAIRE

Préface de Charles Picqué

Préambule de Carlo Luyckx

Saint-Gilles aime la culture !

I. DIAGNOSTIC TERRITORIAL

1. Contexte sociogéographique

Saint-Gilles, une commune aux visages multiples

... une commune dense

...une commune multiculturelle, tous des Zinnekes!

... une commune jeune

2. Contexte socio-économique

... des préoccupations majeures

... une commune de patrimoine et d'artistes

3. Etat des lieux des infrastructures culturelles communales

A. Les infrastructures culturelles communales

B. Deux partenaires subventionnés par la commune

C. Du côté néerlandophone, deux partenaires clés

D. Lieux culturels partenaires installés dans des bâtiments communaux

II. LE PLAN

Axe 1 : Transversalité de la Culture

1. Les activités culturelles rayonnent au-delà des délimitations communales

2. La culture est au cœur de la commune et en lien avec toutes les matières communales.

3. La transversalité de la culture se vit dans les nombreuses collaborations

Axe 2 : Accessibilité de la Culture

1. Focus sur les jeunes

2. Renforcer l'inclusion des personnes éloignées de la culture

Axe 3 : Rencontres des Cultures

1. La diversité culturelle, une richesse pour la commune

2. Les expressions culturelles multiples mises à l'honneur

3. La place de la culture dans l'espace public

Axe 4 : Accompagnement et Valorisation des Artistes

Conclusion

Remerciements

Préface



En 2016, nous fêtons le 800^e anniversaire de la commune. Nous y avons célébré - à travers un panel d'activités pour tous - son identité forte liée aux folklores, aux arts et aux cultures.

C'est que Saint-Gilles est reconnue comme une terre d'artistes. Par son histoire, par sa politique culturelle, par ses espaces dédiés à la création, notre commune place la culture au centre de son action. Il serait pourtant vain de soutenir la culture sans la faire reposer sur une véritable politique culturelle.

A cet égard, suite à de nombreuses rencontres avec les acteurs culturels de terrain, le Plan communal de politique culturelle 2018-2023 s'est élaboré autour de quatre axes clés : transversalité, accessibilité, rencontres des cultures, accompagnement et valorisation des artistes.

La transversalité, premier axe, favoriser l'ancrage du rayonnement culturel communal au-delà des délimitations communales, inciter les collaborations de toutes natures, et intégrer le soutien aux cultures dans toutes les matières communales. Diffuser la culture au-delà de quelque cloisonnement que ce soit revient en effet à cultiver son caractère universel et faire émerger des expressions culturelles qui ne se destinent pas uniquement à des classes sociales ou communautés spécifiques.

L'accessibilité, deuxième axe, nous apparait comme une des conditions du vivre ensemble. Les récents attentats qui ont bousculé l'Europe nous invitent plus que jamais à faire des rencontres interculturelles un enjeu majeur, et de facto, ces dernières ne se réaliseront que si leur accessibilité au plus grand nombre est une réalité. Dans cette optique, toutes les actions envers la jeunesse doivent guider notre action, notamment en renforçant le lien entre la culture et l'école, là où prend corps la démocratisation culturelle et la mixité.

Les différents enjeux d'une ville ou d'une commune – qu'ils soient sociaux, économiques ou culturels – doivent être envisagés ensemble, et la cohésion sociale en est une condition préalable. La diversité des cultures, encouragée par le biais de l'associatif et d'une politique culturelle forte, doit conduire à ce que j'appellerais « la rencontre active des cultures », troisième axe et garant d'une cohésion sociale qui prend chacun en compte, quel que soit son âge, son niveau de vie, ses origines, sa religion. C'est encore plus marqué dans une commune comme Saint-Gilles. Sixième commune la plus jeune de Belgique, avec une moyenne d'âge de 39,95, et commune bruxelloise qui compte le plus de personnes de nationalité étrangère, la création ainsi que les rencontres intergénérationnelles et interculturelles font partie de nos atouts. Tout ce foisonnement culturel constitue également un terrain fertile à l'émergence d'artistes de tous horizons. Leur valorisation et leur soutien dans le processus créatif, dernier axe de notre Plan communal, doit ainsi faire l'objet de toute notre attention si nous voulons préserver la particularité artistique de notre commune.

En tant que moteur de vie, de développement économique et d'innovations, de bien-être personnel et collectif, de convivialité et de rencontre, et en cette période de mutation sociétale, continuer à octroyer à la culture une place privilégiée au sein des politiques communales apparaît encore et toujours comme une nécessité à part entière.

Charles Picqué
Bourgmestre

Préambule



Pourquoi un Plan Communal de Politique Culturelle ? N'y avait-il donc pas de ligne politique en matière de culture à Saint-Gilles ? La réponse est évidente. S'il n'y avait pas eu une politique culturelle, la commune avec le plus grand nombre d'artistes par mètre carré du Royaume n'aurait jamais connu le rayonnement culturel qui est le sien et qui dépasse de loin les frontières régionales et même, osons le dire modestement, les frontières de notre petit pays.

Comme on le verra dans les pages qui suivent, la culture est présente depuis des décennies dans quasi tous les aspects de la politique communale. Bien que Saint-Gilles ne puisse pas être considéré comme une commune riche, cela ne l'a pas empêché de déployer des efforts énormes afin de rendre la culture accessible à tous ses habitants, y compris ceux que l'on peut qualifier comme « éloignés de la culture ». En plus des activités organisées, coordonnées ou promues par le Service communal de la Culture, on peut remarquer que tous les membres du Collège des Bourgmestre et Échevins utilisent dans le cadre de leurs compétences diverses formes d'expression culturelle comme moyens d'animation et de communication, ce qui a contribué largement à la réputation de Saint-Gilles comme lieu où il fait bon vivre.

C'est après avoir fait le tour des principaux acteurs de la culture à Saint-Gilles et après avoir soumis le projet au groupe de travail informel « culture » du Conseil Communal que la décision a été prise de lancer l'initiative dont le résultat est le plan que vous avez sous les yeux. Il ne s'agit nullement d'un plan révolutionnaire qui vise à bouleverser les choses, mais plutôt d'un carnet de route qui a comme ambition de déterminer les enjeux et de fixer les objectifs pour les cinq années à venir, après avoir établi un diagnostic du territoire et de la situation en matière de culture et des infrastructures culturelles existantes, et après avoir identifié les grands axes de la politique culturelle. Ce plan se veut, en outre, évolutif dans le sens qu'il sera suivi par un comité de pilotage qui veillera à l'adapter si les circonstances le demandent et à l'enrichir continuellement.

Ce Plan Communal de Politique Culturelle est le fruit d'une élaboration collective avec les acteurs du terrain. Il a relevé le défi de voir comment, à partir d'un terreau extrêmement riche en événements, manifestations et lieux de créativité artistique et culturelle, la commune pouvait poursuivre de manière optimale son action : d'une part, en faveur de la démocratisation de la culture et de la participation citoyenne non seulement au moyen de ses infrastructures, des ressources humaines mises à disposition et d'une communication coordonnée, mais aussi et surtout en favorisant la sensibilisation à la culture dès le plus jeune âge - le renforcement de synergies avec les écoles nous apparaît essentiel - et l'accès aux personnes éloignées de la culture à ce formidable outil d'épanouissement personnel et collectif que constitue la culture ; d'autre part, en renforçant toutes les actions qui rassemblent et qui contribuent au renforcement du réseau d'organisations et d'individus afin de favoriser les rencontres d'expressions culturelles multiples. Rappelons qu'à Saint-Gilles, la culture est un lien social. Artistes, travailleurs sociaux, animateurs culturels et pouvoirs publics œuvrent sur le terrain afin de renforcer les synergies entre secteurs culturels et sociaux. Les acteurs de terrain témoignent unanimement du besoin pour les plus démunis de communiquer, de sortir de l'isolement, de « reprendre » leur place et leur parole.

Enfin, en continuant le développement d'actions afin de valoriser et soutenir les artistes - émergents et confirmés - tout en veillant à leur proximité avec les publics.

La rédaction de ce plan s'est inspirée, notamment, du fastidieux travail (trois ans d'investigation) réalisé par toute l'équipe du Centre Culturel Jacques Franck autour de l'analyse partagée du territoire, des plans quinquennaux du Service de la Culture/Maison des Cultures et de la Bibliothèque communale francophone de Saint-Gilles, du Plan Culturel du Service des Affaires néerlandophones sans oublier le Plan Culturel pour Bruxelles 2009-2014 élaboré par le gouvernement de la COCOF, ainsi que le Plan Culturel pour Bruxelles du Réseau des Arts à Bruxelles/ *Brussels Kunstenoverleg* (RAB/BKO).

Deux tables rondes ont ensuite été organisées avec les acteurs du secteur socioculturel durant le premier semestre 2017 afin d'exposer, enrichir et valider les propositions d'actions pour les cinq années à venir, ainsi que les trois enjeux et les objectifs de ce plan.

La concertation avec chacun des membres du Collège échevinal et le président du CPAS a ensuite permis de récolter leurs expériences et leurs besoins en ce qui concerne la place de la culture dans leurs attributions respectives.

A la lumière des constats recensés dans le diagnostic territorial, enrichis des nombreuses lectures, rencontres et tables rondes avec les partenaires culturels, nous avons arrêté les trois enjeux qui nous paraissent essentiels pour les cinq années à venir, à savoir : **la jeunesse, l'inclusion des personnes éloignées de la culture et la rencontre des cultures.**

Ces enjeux sont développés au sein de quatre axes définis comme les piliers de la politique culturelle de la commune, à savoir **la transversalité de la culture, l'accessibilité de la culture, la rencontre des cultures et l'accompagnement et la valorisation des artistes.**

Afin de veiller à la mise en application du plan, un comité de pilotage sera mis en place. Deux rencontres annuelles auront lieu : la première en automne ; la seconde, ouverte à tous les opérateurs socio-culturels de la commune.

Ce comité de pilotage, formé par les représentants des services communaux concernés et des représentants du tissu socioculturel de la commune a pour mission de poursuivre le travail de construction collective du plan **qui reste évolutif et s'adaptera aux besoins du terrain**, de nourrir la mise en œuvre du plan, d'une part, en faisant **le bilan de l'année écoulée** et, d'autre part, **en définissant les actions à mener pour l'année à venir** et, enfin, **d'inscrire annuellement un moment de rencontre entre opérateurs socio-culturels** afin de se concerter sur les besoins, les pratiques et les projets en cours et de favoriser les interconnexions.

La mise en œuvre du plan - une fois validée par le comité de pilotage - sera portée par le Service de la Culture en lien avec tous les partenaires socioculturels et associatifs concernés.

Carlo Luyckx
Echevin de la Culture

Saint-Gilles aime la Culture !

L'Echevinat dédié à cette matière de choix en est le témoin depuis des décennies. Saint-Gilles est un confetti, au cœur de Bruxelles, un petit bout de territoire plein de vitalité, littéralement vitaminé à la culture.

En 1998, la Bibliothèque communale et la Maison du Livre ouvrent leurs portes, à l'époque, c'est un projet pilote salué pour sa volonté de placer la lecture publique au centre de la politique culturelle locale. En 2000, le **service communal de la Culture** prend ses quartiers dans la Maison Pelgrims, quittant les bureaux qu'il partageait avec l'actuel service de l'Enseignement. Associé au Centre culturel Jacques Franck, il s'applique à valoriser la variété culturelle saint-gilloise depuis cette maison d'art et d'histoire, fleuron du patrimoine Saint-Gillois. En 2002, après une rénovation en profondeur, la Maison du Peuple est affectée aux activités culturelles et associatives. En 2006, grâce à un financement européen, l'Espace Public Numérique l'Atelier du Web, sort de terre et s'applique à lutter contre la fracture numérique. En 2007, dans le Quartier du Midi, la Maison des Cultures voit le jour, fruit d'une reconversion d'un bâtiment industriel en infrastructure culturelle, un parti pris dans le bas de Saint-Gilles, aux côtés de la plus grande gare de Belgique.

Ce bref coup d'œil dans le rétroviseur pour rappeler qu'en quelques années, le service communal de la Culture passe ainsi d'une à cinq maisons mais surtout, moins démonstratif mais crucial, de quelques employés à plus de 25 personnes.

Quel essor ! C'est dire la place de choix que la culture occupe à Saint-Gilles !

Au gré des législatures, plusieurs Echevines et Echevins ainsi que plusieurs Bourgmestres se sont attelés à la tâche pour honorer cet héritage et transcrire des visions en actions. Le dénominateur commun de ces personnalités, de leurs actions et mesures de choix étant d'encourager le **pouvoir fondamentalement rassembleur de l'action culturelle**.

Pas si simple quand on connaît la multiplicité de facettes qui composent Saint-Gilles. Le diagnostic territorial présenté dans les pages suivantes développe longuement cette pluralité d'aspects, chiffres à l'appui. Les équipes du Service de la Culture, de la Biblio et de l'EPN Atelier du Web se veulent les révélateurs de cette variété. Impossible pour ces équipes de tout englober, mais elles gardent pour mission essentielle d'accueillir l'émergence de talents, d'accompagner l'envie de créer de façon collaborative et sans but lucratif pour un rayonnement local durable.

Le tout à l'attention des publics variés qui auraient osé ou pas franchir le seuil d'un de ces lieux de culture, dedans et dehors. Un enjeu démocratique donc.

L'ébullition associative et culturelle saint-gilloise est le fruit de plusieurs décennies de politique culturelle, il est de notre responsabilité de la préserver mais aussi de stimuler son évolution. Les missions sont nombreuses, les moyens limités et l'actualité mouvante mais chacun des membres des équipes culturelles se veut à l'écoute des envies et attentes d'où qu'elles viennent, quelque soit son degré d'aboutissement et sa destination. La culture comme entreprise créative journalière, pour résister à « l'ensauvagement du monde »¹ ! Cf. Dans l'encadré, la synthèse des valeurs véhiculées dans le service de la Culture au quotidien, véritable trame de fond pour mener à bien ces intentions qui nous portent.

Au cœur d'une société déterminée par l'impératif du rendement et la pression économique, il faut oser garantir les actions de nombreux travailleurs de terrain qui, au rythme des fourmis, pour une action de médiation ou de rencontres des cultures invitent à la table les questions de création d'espaces communs, de droits culturels, d'éveil à la curiosité, d'épanouissement par la culture...

Je souhaite que la lecture de ce plan vous éclaire sur l'état de la situation en matière de culture à Saint-Gilles. Tant de constats nous permettent de dégager des pistes à saisir lors de ces prochaines années de travail, des projets à engager ou des propositions à faire germer. Gageons qu'il encourage les autorités et mandataires publiques en faveur d'un soutien de taille pour l'action culturelle et en priorité sur le terrain, pour ce travail de l'ombre dont les effets ne se voient que dans le temps.

Juliette Roussel

**Conseillère culturelle
Commune de Saint-Gilles**

¹ *Sony Labou Tansi, paroles inédites, Éditions Théâtrales, 2005.*



Trois valeurs piliers : Un service public de qualité / Un service qui véhicule diversité et solidarité / Professionnalisme et responsabilité.

Ces trois principes sont transposables à l'interne et à l'externe.

* **Un service public de qualité est à l'écoute du public**, en phase avec les réalités et fluctuations du terrain. Il a pour objectif l'accompagnement de projets, l'aide aux porteurs de demande en garantissant une ouverture à chacun d'entre eux.

A l'interne cette ouverture se traduit par une bienveillance entre collègues, un respect des identités multiples, une créativité comme moteur et une curiosité générale.

* **Un service de la culture soucieux de la diversité et de la solidarité** qui accueille la multiplicité des acteurs et interlocuteurs, des projets, des demandes. Un service qui offre une diffusion d'information culturelle et une médiation, une mise en lien.

A l'interne, le service veille à la variété des choix de programmation et des porteurs de projets, au partage avec les visiteurs et à la transmission en équipe et avec les partenaires pour développer la transversalité de ses actions.

* **Le professionnalisme et la responsabilité** de femmes et hommes aux compétences administratives et techniques liées aux besoins d'un service comme celui-ci. (Bibliothécaires, animateurs multi-médias, gestionnaire imputateur ou régisseur ne sont pas les mêmes métiers). La rigueur dans le suivi des projets mais aussi l'innovation et l'éthique nous tiennent à cœur.

Le service de la Culture est un espace où chacun déploie force de proposition, initiatives et dynamisme.

« La pauvreté culturelle doit être considérée comme une amputation grave de l'identité de la personne ; la richesse culturelle, comme le chemin de l'émancipation et de la dignité humaine »

Déclaration de Fribourg²

² La Déclaration de Fribourg est rédigée en 2007 et promeut la protection de la diversité et des droits culturels au sein des droits de l'homme. Elle est le fruit d'un travail de 20 ans d'un groupe international d'experts, connu sous le nom de « Groupe de Fribourg » coordonné par Patrice Meyer-Bisch. Cette Déclaration rassemble et explicite les droits culturels qui sont déjà reconnus, mais de façon dispersée, dans de nombreux textes internationaux. Elle va au-delà des avancées que représentent la déclaration et la Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle en proposant une définition de la culture qui met la personne au centre et place la diversité culturelle face à la finalité ultime des droits de l'homme : la dignité humaine.

I. DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE SAINT-GILLES

« Depuis la fin du 20ème siècle, la propagation massive d'internet bouleverse profondément une partie de l'humanité dans son rapport au monde. Beaucoup parlent d'une révolution cognitive et culturelle comparable à celle occasionnée par l'avènement de l'imprimerie. Le rapport au temps et à l'espace s'est profondément modifié, complexifiant de la sorte, la notion du rapport au territoire (...) les territoires ne sont pas figés, ils ne sont pas spécialement géographiques, ils sont forcément multiples et extrêmement complexes. Socialement, l'humanité est pour sa quasi-totalité, entrée dans une ère planétaire. Ancrés localement, nous sommes régulièrement affectés par des mouvements d'ampleur globale. Biologiquement, l'humain est intérieur à l'univers en même temps que l'univers est intérieur à l'humain, tel un hologramme »³

1 . Contexte sociogéographique

Saint-Gilles, une commune aux visages multiples

La commune de Saint-Gilles se développe sur 2,5 km² sur un territoire qui s'étend de la Gare du Midi à l'avenue Louise et au Parc de Forest, ce qui en fait l'une des plus petites communes de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC). Une commune petite en taille mais aux visages multiples au regard de ces quartiers.

La mixité a, en effet, toujours existé à Saint-Gilles que ce soit dans son bâti ou au cœur de ses habitants. Dans une même rue, se côtoient habitations privées, lieux industriels, galeries d'art, commerces, une mixité des populations.

Le territoire communal ne forme pas un îlot, les transitions vers Anderlecht, Forest et Ixelles sont en effet imperceptibles et les quartiers s'entremêlent.

³ Contrat programme 2019- 2023 du Centre Culturel Jacques Franck p.25

... une commune dense

Au 1er avril 2017, la commune comptabilisait 49.993 habitants avec 19.991 habitants/km², classant Saint-Gilles à la deuxième place des densités les plus importantes de la Région de Bruxelles-Capitale (la commune de Saint-Josse-ten-Noode compte 23 937 habitants/Km²). On retrouve une densité extrême partout dans la commune dont le point d'orgue se situe du côté du Quartier Bosnie qui détient la palme du quartier le plus densément peuplé de Bruxelles (38 007,20 habitants/km²)⁴ Le développement d'activités dans les espaces verts et l'espace public nous apparait donc essentiel afin de pallier au sentiment de surpeuplement engendré par une telle densité.

... une commune multiculturelle, tous des Zinnekes !

Bruxelles est, après Dubaï, la ville la plus cosmopolite du monde (au 1 janvier 2015, la population de nationalité étrangère représente un tiers soit 33,9% de la population bruxelloise). De son côté, Saint Gilles est l'une des communes de la Région de Bruxelles-Capitale qui compte la plus grande part de personnes de nationalité étrangère⁵.

En effet, près de la moitié de ses habitants sont ressortissants de plus de 140 pays. Les Français sont de loin les plus représentés, devant les Portugais et ensuite les Espagnols, Italiens et Marocains. Une augmentation de Brésiliens, de Roumains et de Polonais est également constatée.

Mais ce qui fait surtout la singularité de Saint-Gilles c'est que toutes les cultures cohabitent sur le territoire de manière harmonieuse.

Œuvrer à la rencontre des cultures en renforçant les activités proposées en ce sens sur le territoire nous apparait, dès lors, comme la pierre angulaire afin de préserver et enrichir le vivre-ensemble.

⁴ <https://monitoringdesquartiers.brussels/maps/statistiques-population-bruxelles/densite-region-bruxelloise/densite-de-population/1/2015/>

⁵ « Zoom sur Saint-Gilles » p. 13 - IBSA (2016). Au 1 juillet 2017, on comptabilisait 23.828 citoyens de nationalité étrangère dont 17.328 ressortissants de l'UE et 6500 sont des ressortissants des pays non membre de l'UE



... une commune jeune

Saint-Gilles est la sixième commune la plus jeune de Belgique avec une moyenne d'âge de 35,95. Près de 10.000 habitants ont moins de 18 ans (source de IBSA, l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse ; SPF Economie 2016).

Notons aussi - comme l'a mis en lumière le CC Jacques Franck - l'émigration de personnes âgées vers d'autres régions de Belgique et une immigration internationale principalement jeune. « *Cette population pourrait être attirée par l'enseignement supérieur proposé sur le territoire ; les écoles d'art (Institut St-Luc, Lasaad, Esa St-Luc, ...) ont un gros pouvoir d'attraction chez les jeunes* »⁶. En effet, la commune est de plus en plus une porte d'entrée, tant nationale qu'internationale, de jeunes adultes dans le système urbain bruxellois⁷

Les actions en faveur de la jeunesse s'inscrivent comme l'un des trois enjeux majeurs du Plan Communal de Politique Culturelle. Il nous apparaît en effet primordial de développer depuis le plus jeune âge l'habitus culturel afin de permettre un éveil culturel réussi.

En effet, les nombreux constats recensés par les acteurs de terrain (travailleurs sociaux, organismes de soutien scolaire et à la parentalité, etc) mettent en avant la difficulté de développer une activité culturelle avec les jeunes si ceux-ci n'ont jamais été - ou très peu - en contact avec la dimension culturelle durant leur parcours ; le manque d'expérience culturelle relègue souvent la culture à sa dimension de simple loisir tant par les jeunes que par leurs parents.

Afin de proposer une activité culturelle en parallèle des actions menées (soutien scolaire, soutien à la parentalité, etc) et d'appuyer par là sa « valeur ajoutée » en tant que vecteur d'émancipation personnelle et collective, il est essentiel d'inscrire au plus tôt cet éveil culturel, dès l'entrée dans le parcours scolaire⁸.

Les jeunes d'aujourd'hui façonneront la société de demain, c'est une évidence pour tous.

Le développement d'actions avec et pour les jeunes est donc primordial afin de contribuer à une société plus solidaire, responsable, bienveillante et épanouie ; base d'une vitalité et d'un engagement démocratique.

⁶ Contrat-programme 2019-2023 du CCJF p.40

⁷ « Saint-Gilles, Huit siècles d'Histoire » p. 104

⁸ Propos recueillis lors de la rencontre avec Myriem Amrani « Ensemble 1060 »

2 . Contexte socio-économique

La commune est caractérisée dans son ensemble par un brassage conséquent de populations de milieux socioéconomiques très divers. Néanmoins, une différenciation entre le haut (à l'est, du côté d'Ixelles) et le bas du territoire (à l'ouest, jouxtant Anderlecht) est observée. Selon les relevés de l'IBSA⁹, la population est en moyenne plus favorisée dans le haut que dans le bas de la commune. Le bas de la commune est, de fait, inclus dans le croissant pauvre¹⁰ de Bruxelles. Cette différenciation s'observe tant au niveau de la qualité des logements qu'en termes de taux de chômage, de niveau de vie ou des loyers.

... des préoccupations majeures

Le taux d'activité (64% selon le rapport de l'IBSA¹¹) apparaît plus élevé à Saint-Gilles qu'à l'échelle de la Région Bruxelloise. Le taux de chômage au niveau communal (27%) est quant à lui supérieur à la moyenne bruxelloise, et ce, quel que soit le groupe d'âge.

En ce qui concerne l'enfance, la part des 0 -17 ans est à Bruxelles souvent très importante dans ses quartiers les plus pauvres. Il en va de même pour Saint-Gilles. À Saint-Gilles, toujours selon les derniers chiffres de l'IBSA, *un quart des enfants naissent dans un ménage ne disposant pas de revenu du travail et pour un cinquième des nouveaux nés, la mère est seule au moment de la naissance*¹²

Les revenus

À Saint-Gilles, le revenu imposable moyen annuel par habitant (11 488 euros) est inférieur à celui de la Région Bruxelloise (13 312 euros). Cette réalité concerne tous les quartiers, haut et bas de Saint-Gilles. Il existe cependant une légère différenciation spatiale entre le haut et le bas au vu situations économiques des quartiers Bosnie, Porte de Hal et Midi (Forest, Saint –Gilles).¹³

La proportion de la population qui vit d'un revenu d'intégration sociale (ou équivalent) du CPAS ou d'une allocation de chômage est supérieure à celle de la Région¹⁴. La part de l'intervention publique dans les dépenses sociales est des plus importantes. On compte sur le territoire communal plus de 600 services engagés dans l'action sociale, l'insertion, la culture, les migrations, les seniors, ...

⁹ « Zoom sur Saint-Gilles » p.5 - IBSA (2016)

¹⁰ Le croissant pauvre « se caractérise par une population très jeune, une forte concentration de personnes immigrées d'origine marocaine et turque, un taux de chômage élevé et une population faiblement qualifiée (40% de personnes sans diplôme). Les territoires les plus pauvres de la ville, dits du croissant pauvre, sont à la croisée de mouvements migratoires divergents. Ils sont marqués en particulier par l'arrivée de nouveaux immigrés issus des pays pauvres ou intermédiaires et le départ de populations résidentes vers des territoires adjacents moins pauvres, vers l'ouest ou le nord-est de la Région par exemple » Contrat programme 2019-2023 du CCJF p.29 / Baromètre Social, Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale 2015

¹¹ « Zoom sur Saint-Gilles » p.7 - IBSA 2016

¹² « Zoom sur Saint-Gilles » p.7- IBSA édition 2016

¹³ <https://monitoringdesquartiers.brussels/maps/statistiques-revenus-bruxelles/revenus-fiscaux-region-bruxelloise/revenu-median-des-declarations/1/2012/>

¹⁴ IBSA – Zoom sur Saint-Gilles 2016 p.7

La dotation communale au CPAS – acteur indispensable à un grand nombre de personnes dans le besoin - est une des deux plus fortes de la Région.

Comme le met en lumière le « Printemps social 2013 » impulsé par le CPAS de Saint-Gilles, l'impact de cette précarité est multiple et conséquent :

« La précarité entraîne un changement dans les habitudes de vie et a un impact sur le moral, elle donne un sentiment d'insécurité et de stress (...) Vivre la précarité change les rapports au temps, fait perdre la notion du temps. La précarité est source de conflit intra familiaux, elle amène parfois des tensions ou des séparations dans un couple. Il y a un lien entre l'échec scolaire et la précarité des jeunes : les portes se ferment et le processus d'auto-dévalorisation s'enclenche avec ses conséquences »¹⁵

L'Observatoire de la santé et du social semble confirmer ce lien négatif entre qualité de vie psycho – sociale et précarité : *« la satisfaction des contacts sociaux est liée au niveau des revenus : parmi les 20 % de Bruxellois (15 ans et plus) dont les revenus sont les plus bas (1^{er} quintile), environ 17,2 % ne sont pas satisfaits de leurs contacts sociaux, tandis que cette part tombe à environ 5,9 % parmi les 20 % les plus riches (5^{ème} quintile) »¹⁶*

Enfin, l'augmentation du coût de la vie cette dernière décennie influence également fortement les possibilités de vacances en dehors du pays voir de la commune pour certain citoyen. Lors des périodes de vacances scolaires, les jeunes enfants et familles ont soif de décompression – par le biais d'activités diverses - d'espaces extérieurs et de rencontres.

Le tissu socioculturel et associatif de la commune essaie de répondre au mieux à ce besoin en offrant un panel d'activités durant l'année en extrascolaire en complément à ce qui est proposé par les opérateurs communaux ou plus particulièrement pendant la période des vacances scolaires.

Nous souhaitons renforcer et soutenir toutes les actions qui permettent de recréer du lien et de poursuivre le travail d'inclusion de ces personnes fragilisées. Ainsi que toutes les initiatives développant des activités pendant le temps extrascolaire.

¹⁵ Printemps social CPAS, 2014

¹⁶ Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, 2015



Enfin, Saint-Gilles est une commune de patrimoine et d'artistes

Saint-Gilles est marquée par son passé de mécénat et son présent de commune du Parcours d'Artistes. Elle est connue et reconnue depuis longtemps comme une commune exceptionnelle du point de vue culturel, notamment, grâce au dynamisme de ses nombreux opérateurs culturels publics et privés et la présence d'un très grand nombre d'artistes de toutes les disciplines, d'ici et d'ailleurs, traditionnelles et expérimentales. *« L'art et particulièrement la peinture et la sculpture sont intimement liés au développement de Saint-Gilles. Nombre d'artistes ont travaillé, étudié ou enseigné dans la commune, qui a été et reste une terre de prédilection pour ceux-ci »*¹⁷

À Saint-Gilles, les citoyens baignent donc – un peu plus qu'ailleurs – dans une atmosphère artistique. Et ce, de par le nombre de lieux de création et d'exposition qu'ils côtoient.

Sur le territoire communal, on dénombre en effet pas moins de 25 lieux d'expositions, 2 Centres Culturels (CC Jacques Franck et De Pianofabriek), 2 théâtres (Théâtre Poème 2 et le C.R.E.A.), 2 académies (Académie de Musique Arthur de Greef et Académie des Beaux-Arts), une école supérieure artistique (ESA-St Luc), l'Institut Sainte Marie – Ecole artistique secondaire, une école internationale de théâtre (Lasaad), des lieux d'expression scénique, une école de cirque, des lieux de créations artistiques, 23 centres qui proposent des ateliers artistiques, 2 bibliothèques, une Maison du Livre, de nombreuses librairies, des maisons d'édition, trois musées, 14 espaces dédiés à la musique, des Maisons de booking, des Maisons de production, etc.

Le Musée Horta, rappelons-le, rivalise avec les musées fédéraux en terme de visiteurs (plus de 65 000) et son rayonnement est international.

Du côté des artistes, il nous est évidemment difficile d'établir un recensement complet et fixe. Néanmoins, nous pouvons nous baser sur quelques données chiffrées : L'asbl SMart recense pour la commune plus de 845 artistes¹⁸, classant Saint-Gilles en deuxième place après la commune d'Ixelles (870 artistes pour une commune de 86.244 habitants¹⁹).

¹⁷ Saint-Gilles, Huit siècles d'histoire p.178

¹⁸ Chiffres établis sur base des contrats d'artistes effectués durant l'année écoulée soit du 4/09/16 au 4/09/17

¹⁹ Chiffres de l'IBSA au 1 janvier 2017

L'édition 2016 du Parcours d'Artistes mettait en lumière plus de 200 points de promotion artistique rien que pour les artistes plasticiens. Sans oublier le nombre d'étudiants en art qui sortent chaque année des écoles artistiques.

C'est au cœur de cette singularité culturelle propre à la commune que le Parcours d'Artistes a vu le jour en 1988 avec pour objectif de mettre en avant les ressources et le potentiel créatif de la commune en promouvant les arts plastiques contemporains.

Le Parcours d'Artistes s'inscrit dans la dynamique de politique culturelle locale et dans le processus d'animation urbaine. Il met en place des espaces de rencontres entre les artistes et leur public, des citoyens et des institutions, des amateurs et des professionnels, autour d'un projet rassembleur. Cette manifestation est une forme de démocratisation de l'accès à la culture pour le public en même temps qu'une source d'intégration sociale positive pour les artistes (cf p 75).

Mais qu'en est-il concrètement de cet accès à la culture aujourd'hui en Région de Bruxelles Capitale et plus précisément à Saint-Gilles ?

- **L'Eurobaromètre Culture 2014²⁰** indique que 47 % des Belges manquent d'intérêt pour la culture et 25% disent manquer de temps pour la visite d'un musée ou pour se rendre dans une bibliothèque
- **Le Plan culturel du Réseau des Arts de Bruxelles/Brussels Kunstenoverleg (RAB/BKO)²¹** met en avant qu'un tiers des Bruxellois n'est pas au courant de l'offre artistique publique et qu'un quart ne pratique aucune activité culturelle. Il établit une liste des obstacles rencontrés :
 - Non désir de culture et non connaissance des codes qui y sont liés
 - Manque d'information sur l'offre culturelle
 - Carence de moyens financiers
 - Non connaissance de la langue
 - Indisponibilité au regard des horaires et souci de transport
- **L'analyse partagée du territoire du Centre Culturel Jacques Franck** appuie ces données par de nombreux témoignages récoltés auprès de la population²² et met également en avant les freins suivants :
 - Manque de temps
 - Manque d'intérêt
 - Accessibilité financière
 - Manque de contact direct
 - Manque d'accessibilité à l'information
 - Sentiment d'exclusion
- **Enfin, le CPAS de Saint-Gilles** a également pu relever l'existence de nombreux freins :
 - Difficultés d'accès à l'information pour les usagers du CPAS
 - Besoin d'accompagnement des publics
 - Sensibilisation des travailleurs de première ligne à renforcer
 - Mixité et rencontre des publics difficiles à atteindre

La mise en place au cours des dernières décennies de plusieurs infrastructures communales consacrées à la culture constitue un des atouts majeurs qui a largement contribué au rayonnement culturel de la commune. Il s'agit en effet d'instruments précieux pour réaliser les objectifs de la politique culturelle communale qui consiste à poursuivre et à renforcer les efforts déjà déployés par tout le secteur culturel et associatif afin de permettre à tous la participation à la culture sous ses diverses formes d'expression.

²⁰ Bouger les lignes – Synthèse coupole « Démocratie et diversité culturelles » p. 5 (septembre 2016)

²¹ Plan Culturel pour Bruxelles – RAB/BKO p.20

²² La récolte de témoignages a été réalisée par le biais de différents outils de dynamique participative : porteurs de parole, sondages, forum, animations, etc.

4. ETAT DES LIEUX DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES COMMUNALES

A. Les infrastructures communales francophones



1. LA MAISON DES CULTURES

Situation : Rue de Belgrade, 120

- « Evénements, expositions, festivals Detours, Game Ovaires, Mimetik, Cultures Maison, Grindhouse...
- Ateliers récurrents, stages : atelier de cirque Parents-Bambins, atelier de théâtre, atelier de théâtre-action, atelier de slam/rap et de breakdance, stages durant les vacances scolaires
- Résidences d'artistes et représentations de sortie de résidence
- Projets transversaux avec les associations qui occupent la Maison à l'année : cours, stages et ateliers avec l'Ecole de Cirque de Bruxelles, concerts DI et émissions radiophoniques avec Radio Alma, activités de l'Association des Portugais Expatriés en Belgique-APEB

Depuis septembre 2007, la Maison des Cultures de Saint-Gilles - créée dans le cadre du Fonds européen de développement régional (Feder), soutenue par la Cocof - complète le réseau culturel bruxellois et s'engage pour l'épanouissement d'un quartier populaire, avec une attention toute particulière envers les publics fragilisés. Située dans le quartier dit du « Midi », la Maison des Cultures entend répondre à un objectif simple : instaurer une dynamique de rencontre des habitants du quartier, du secteur associatif et des opérateurs culturels.

Son nom met en avant les facettes culturelles multiples qu'elle souhaite accueillir au travers de sa programmation. Elle s'adresse en premier lieu à la société multiculturelle qui caractérise Bruxelles.

Depuis 10 ans (fêté en décembre 2017), le service de la Culture de la commune y développe et renforce les objectifs visant à la mixité des cultures, des publics, des activités, à la cohésion sociale et au soutien de la diversité artistique.

La récente augmentation du subside de la Cocof²³ a permis l'ouverture en 2017 de trois emplois supplémentaires afin de développer et renforcer les actions telles que présentées dans le plan quinquennal 2017-2022 de la Maison des Cultures²⁴.

Les formules de festivals tels Detours Festival, Game Ovaires, Cultures Maison ou Grindhouse confirment leur originalité à l'échelle saint-gilloise et bruxelloise et attirent un public toujours plus nombreux et curieux.

Le public adolescent est invité tous les jours de semaine aux ateliers hebdomadaires (théâtre, slam, rap, breakdance...). La petite enfance est conviée avec ses parents aux ateliers Parents-Bambins, entre autres. Les stages durant les vacances scolaires ciblent les enfants de 3 à 12 ans.

Cette année, après avoir passé le cap des dix ans, la Maison des Cultures va connaître d'importants travaux de rafraîchissement et de réaménagement de ses espaces. De nouveaux bureaux des espaces d'accueil et d'animation seront aménagés pour l'automne 2018.

²³ Augmentation du subside des quatre Maisons des Cultures de la Région de Bruxelles-Capitale dans le cadre de la mise en œuvre des mesures en matière d'amélioration du dialogue interculturel, de soutien à la diversité et la cohésion sociale - Gouvernement extraordinaire en Région de Bruxelles-Capitale du 28 avril 2016.

²⁴ Le plan quinquennal de la MdC 2017-2022 a défini quatre axes d'action : 1. Les adolescents et les jeunes adultes, 2. La petite enfance (0-3 ans) et les jeunes enfants (3-12 ans), 3. Le développement d'activités dans l'espace public et 4. La communication.



2. LA MAISON DU PEUPLE

Situation : Parvis de Saint-Gilles, 37

- Pépites musicales, accueil de projets socioculturels, expositions, conférences, cours de danse, bals et théâtre.
- Remise des prix : Les Coups de Cœur du Parcours d'Artistes, Prix Hamesse et jury de l'Esa St-Luc
- Location de la grande salle pour activités culturelles, concerts, conférences, etc.
- Projets artistiques tournés vers l'accessibilité à la culture et les partenariats avec le secteur socioculturel

Privilegiée par sa situation centrale dans la commune et par son architecture exceptionnelle, la Maison du Peuple accueille de nombreux événements de qualité. Elle est devenue aujourd'hui un atout dans le développement du Parvis de Saint-Gilles par les événements qu'elle propose et la diversité des publics qu'elle attire.

Côté programmation, on retrouve une sélection d'évènements musicaux, de projets associatifs, de rencontres, d'expositions d'acteurs locaux, de remise de prix le tout à des prix très abordables quand ce n'est pas gratuit.

De septembre à juin (hors vacances scolaires), une soirée par week-end est programmée en partenariat avec une asbl, fruit de la politique de programmation culturelle.

En 2017, de nombreuses soirées culturelles ont été programmées dont une fois par mois avec des partenaires récurrents notamment : Muziekpublieke, Estacion Tango et le bal des petits saint-gillois.

Régulièrement, la Maison du Peuple accueille une compagnie de théâtre (dont l'objet s'inscrit dans les missions de la Maison à savoir : la mise en relation de différents acteurs du tissu socioculturel et des publics afin de renforcer l'accessibilité à la culture du plus grand nombre) devenant même pour certaines productions une vraie rampe de lancement. Citons à titres d'exemples : le spectacle *Les Pavés du Parvis*²⁵, inspiré de récits de vies de saint-gillois. Créé dans l'enceinte de la maison, la pièce a affiché salle comble pendant trois semaines ; *Silence complice*²⁶ pièce qui a été programmée dans le cadre de la semaine Européenne de la démocratie locale 2015 (SEDL) avec en parallèle le « café dialogue » qui aura permis de prolonger l'échange avec les citoyens autour des thématiques abordées dans le spectacle ; ou encore *Quelle qu'en soit l'issue !* de la Cie « Espèces de ... ». Cette pièce qui retrace l'histoire des luttes ouvrières et questionne la solidarité aujourd'hui, s'est intégrée dans un projet artistique global transversal et intergénérationnel, *La Tisseuse*, visant la rencontre entre « les connectés » et les « désengagés culturels » issus de différents quartiers d'une commune. Il aura réuni plusieurs acteurs du tissu socioculturel²⁷ pendant un mois autour de diverses activités (ateliers, films expos, repas,...) avec la représentation comme bouquet final.

Enfin, ces deux dernières années, la Maison du Peuple est l'antre des festivités liées à la Fête de la Musique quand celles-ci se déroulent en version « indoor ». Dans le prolongement du travail annuel, cet évènement incontournable met à l'honneur la variété des cultures qui composent Saint-Gilles et sa population en offrant un espace d'expression musicale central accessible gratuitement (cf. p 68)

²⁵ Ecriture collective avec Pierre Wayburn et Amélie Lemonnier, mise en scène de Philippe Laurent - Production La Charge du Rhinocéros asbl

²⁶ de Daniel Keene avec Stéphane Brodzki et François Pinte, mise en scène de Stien Michiels – Production Cie Tisserin

²⁷ Service de la Culture, Maison du livre, CNCD -11.11.11, PAC, Mission locale de Saint-Gilles, Comme un lundi absl, Art 27,Coup2pouce, Petite Maison du Peuple, SEL-ô-fan)



3. LA MAISON PELGRIMS

Situation : Rue de Parme, 69

- **Siège du Service de la Culture**
- **Écrin de productions artistiques souvent plastiques mais pas exclusivement.**
- **Rédaction de l'Info Culture Saint-Gilles (reprise en 2018)**
- **Siège de l'asbl Les Rencontres Saint-Gilloises : co-organisation de la biennale Parcours d'Artistes -**
- **Soutien et promotion des artistes dont la Permanence juridique et fiscale bruxelloise pour artistes.**
- **Ateliers théâtre et accueil de stages pour enfants (5 à 12 ans)**
- **Asbl seniors : les Amis de la Nature et le cercle philatélique de Saint-Gilles**

C'est à la Maison Pelgrims que la conseillère culturelle et son équipe reçoivent le public qui souhaite participer à la vie culturelle ainsi que les artistes en recherche d'informations, lesquels y bénéficient également d'une permanence juridique et fiscale²⁸. Sa mission première est en effet de faciliter et répondre aux diverses demandes en matières culturelles tant en interne (administration) qu'en externe (artistes, opérateurs culturels, asbl, écoles et public)

C'est également à la Maison Pelgrims que la programmation des infrastructures culturelles communales est établie ainsi que certaines manifestations dans l'espace public telles que la Fête de la musique et le Parcours d'Artistes ; la Maison Pelgrims est en effet la plateforme d'inscription pour les quelques 200 à 300 artistes qui participent à cette biennale.

²⁸ Animée par un juriste spécialisé sur les questions d'ordre juridique liées au statut social ou fiscal des artistes, aux droits d'auteurs ou droits voisins ainsi que tout type de contrat. Plus d'infos : <http://stgillesculture.irisnet.be/Permanence-juridique-62?lang=fr>

Certaines expositions et concerts sont également programmés à l'Hôtel de Ville sans oublier la Fête des enfants. Cette rencontre annuelle permet de mettre en lumière toute l'offre culturelle jeune public proposée par les opérateurs socioculturels de la commune ; l'occasion pour parents et enfants de découvrir en une seule fois et de manière centralisée tout ce qui se fait en matière de culture sur le territoire communal.

La Maison Pelgrims propose des stages pour enfants durant l'année et pendant les vacances scolaires, notamment, en collaboration avec la Cie des Neuf Lunes.

Enfin, deux soirées par semaines sont dédiées au public sénior et prennent place à la Maison Pelgrims : la première est organisée par l'asbl les Amis de la Nature ; la seconde, par le Cercle royal philatélique de Saint-Gilles.



4. LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE FRANCOPHONE

Situation : Rue de Rome, 24

- 54.000 ouvrages (principalement des livres, mais aussi des CDRoms et des livres audio)
- 79.000 prêts par an
- 288 séances d'animation (accueil de classes, ateliers philo, animations en école de devoirs, fête des enfants) dont 251 récurrentes et 67 organisées en partenariats
- Accueil du centre de documentation « Lézarts urbains »
- « Mobi-Livres » : portage de livres à domicile pour les personnes empêchées

Installée dans la Maison Hoguet, magnifique bâtiment art déco, la bibliothèque communale francophone (Biblio de Saint-Gilles) propose- en plus de son centre de prêt et de la consultation de périodiques - un espace multimédia avec accès gratuit au réseau Internet, une banque d'images, de nombreuses animations²⁹.

Elle accueille également la collection du centre de documentation **Lezarts urbains** qui réunit l'info sur les cultures urbaines et populaires actuelles et avec qui elle a organisé de 2014 à 2016 « Les Nocturnes de la biblio ».

La Biblio de Saint-Gilles a fait du travail avec les jeunes et le public éloigné de la culture l'une de ses priorités. Et ce, en renforçant sa place comme acteur de médiation culturelle et comme un lieu de rencontres, de partages entre publics variés.

La collaboration avec l'asbl URCA³⁰ dans la mise sur pied de Bibliothèque vivante³¹ permet également de favoriser le dialogue interculturel.

Ces objectifs ne peuvent être atteints qu'en inscrivant la bibliothèque dans le maillage culturel saint-gillois et en travaillant en partenariat avec les acteurs

²⁹ A titre d'exemple : les Mercredis Bébés, l'Atelier Philo, les matinées kangourou, « je dis livre » : club de lecture, tables de conversation en français, ...

³⁰ URCA : Usine récréative de Cultures Autres

³¹ Plus d'infos : <https://www.urca-asbl.org/bibliotheque-vivante/>

socioculturels : Maison du Livre (l'un de ses partenaires privilégié qui partage le bâtiment), Collectif Alpha, écoles, crèches, écoles de devoirs, Resto du Cœur, Centre culturel Jacques Franck, Maisons de jeunes, le Centre familial belgo-immigré, le Service des affaires néerlandophones, la Maison Eco, le CeMôme, ... pour n'en citer que quelques-uns.



5. ATELIER DU WEB

Situation : Rue du Fort, 37

- Lutter contre la fracture numérique/ pour l'inclusion numérique
- Initiations en informatique et des ateliers web créatifs.
- Accompagnement quotidien par des animateurs
- Ateliers spécifiques à l'attention des écoles, des jeunes, des seniors et sur demande
- Un cyberspace composé de 25 ordinateurs accessibles à tous.
- Location de deux salles équipées (ateliers ou conférences)

L'Atelier du web est l'espace public numérique (EPN) de la commune de Saint-Gilles. Créé en 2006 grâce aux fonds européen « Urban II », l'Atelier du Web fut l'un des premiers lieux de la Région de ce type.

L'accueil et l'encadrement sont des éléments essentiels qui le différencient d'un cyberspace classique ou commercial. L'équipe s'engage, en effet, au quotidien afin d'accompagner les citoyens dans la compréhension et l'utilisation des outils numériques selon leurs besoins par le biais de conseils personnalisés et/ou de formations le tout pour un tarif symbolique³².

Les accompagnements proposés viennent soutenir divers dispositifs de service public touchant plusieurs matières communales : lutte contre l'exclusion sociale et contre la pauvreté, aide au logement, aide à l'emploi, accès au savoir et à la culture (logiciels libres, Parcours d'Artistes, semaine numérique), 3^{ème} âge, cohésion sociale (soutien scolaire, alphabétisation,), environnement (Clinic PC), éducation permanente, etc.

Même s'il s'adresse avant tout à des personnes fragilisées, on rencontre à l'atelier aussi bien des seniors, des étudiants en infographie, des demandeurs

³² Plus d'infos : www.atelierduweb.be

d'emploi, des écoliers, des artistes, des commerçants, des membres du personnel communal ou encore des jeunes entrepreneurs.

En effet, l'Atelier du Web est un lieu d'échange ouvert sur la vie de quartier. Le tissu associatif fait partie intégrante du projet et de nombreuses collaborations récurrentes ont lieu avec les partenaires communaux, notamment, avec l'Ecole du Parvis, le CPAS, la Mission locale, le Pianofabriek, etc.

Il est membre du réseau CABAN³³.

³³ CABAN est un réseau composé des différentes associations ou structures reliées entre elles par le thème de la « fracture numérique » et « l'accessibilité numérique » à Bruxelles.

B. Deux partenaires subventionnés par la commune

La vie culturelle saint-gilloise compte aussi sur l'apport de deux partenaires subventionnés par la commune et abrités dans des bâtiments communaux qui rayonnent bien au-delà des délimitations communales et même régionales. Les subsides octroyés à ces deux lieux culturels font parties intégrantes de la politique culturelle de la commune. Nous retrouvons d'une part, le Centre Culturel Jacques Franck, **acteur majeur de la politique culturelle communale** en sa qualité d'épicentre de la programmation culturelle de la commune et, d'autre part, le Musée Horta, étendard de la richesse patrimoniale communale tant au niveau national qu'international³⁴.



1. LE CENTRE CULTUREL JACQUES FRANCK

Situation : Chaussée de Waterloo 94

- Programmation multidisciplinaire
- Résidences d'artistes
- Lieu de création contemporaine
- Œuvre à la participation citoyenne

Situé dans une des grandes artères commerciales de Saint-Gilles, entre la Porte de Hal et la barrière de Saint-Gilles, le Centre Culturel Jacques Franck (CC Jacques Franck) était à l'origine un petit cinéma de quartier baptisé le « saint-gillois ». Sous l'impulsion du Bourgmestre Jacques Franck, il devient le Théâtre du Parvis en 1969 et, en 1973, le CC Jacques Franck.

Aujourd'hui, le CC Jacques Franck se veut être un véritable lieu de vie réalisant la synthèse entre la création contemporaine (Théâtre, Danse, Cinéma, Arts plastiques, Musiques, et autres manifestations pour adultes et jeunes publics), les pratiques artistiques quotidiennes, les questions d'actualité (ou de société) quotidiennes et la convivialité.

Il se structure autour de valeurs thématiques fortes traversant l'ensemble de la programmation, mais aussi autour des échos des réalités quotidiennes vécues par les habitants.

³⁴ <https://www.nytimes.com/interactive/2017/08/24/travel/what-to-do-36-hours-in-brussels-belgium.html>

Le Centre se donne comme objectif de jouer un rôle « citoyen », d'être un lieu où chaque personne est actrice de sa propre culture, en créant des thématiques générales permettant à tout un chacun de suivre les différentes réalités vécues par la population et en proposant de nombreuses occasions de rencontres (Brunch associatif, mercredis après-midi du Jacques Franck, Zinneke Parade, la chorale « Son du quartier », projets de la cohésion sociale, partenariats Art 27 et CPAS,...)

Le CC Jacques Franck a fait du travail sur la participation à la vie culturelle (inclusion des personnes éloignées de la culture, travail avec les jeunes, activités en espace public, etc) la pierre angulaire de son nouveau contrat-programme³⁵. De nombreuses opérations de facilitation d'accès sont réalisées à l'occasion, notamment, de la fête du Théâtre de la Communauté française, de générales publiques, de manifestations de plein air, de collaborations diverses avec le CPAS, de nombreux partenariats dans le cadre d'Art 27, ...

En 2013, le Centre culturel Jacques Franck a fêté ses 40 ans. Les trois années qui ont suivi, un énorme travail de terrain a été réalisé par toute l'équipe : l'Analyse partagée du territoire. Les nombreuses rencontres, interventions dans l'espace public, tables rondes, enquêtes de terrain, ... auront permis au CC Jacques Franck de définir les priorités de son nouveau contrat-programme 2019-2023.

³⁵ Contrat-programme 2019-2023

2. LE MUSÉE HORTA

Situation : Rue Américaine 23-25

- Rayonnement international, 65.000 visiteurs par an
- Conservation et valorisation du patrimoine architectural tant auprès du tout public (visites guidées gratuites) que de la jeune génération (ateliers, classes du patrimoine, lundis Horta)
- Centre de documentation ouvert à tous : archives, photothèque, bibliothèque.

Le Musée Horta est situé dans la maison personnelle de l'architecte Victor Horta (1861-1947) qui était également son atelier. Construits entre 1898 et 1901, les deux bâtiments sont caractéristiques de l'Art Nouveau à son apogée. La maison a conservé en grande partie sa décoration intérieure : mosaïques, vitraux, peintures murales composent un ensemble harmonieux et raffiné dans le moindre détail.

Le Musée a édité un certain nombre d'ouvrages scientifiques, de guides, de catalogues ou encore de cartes postales. Le centre est fréquenté par nombre de chercheurs et d'étudiants et plus largement, par tous ceux qui s'intéressent à Horta ou à l'Art Nouveau.

Parmi les activités proposées citons à titre d'exemple : les Lundis Horta (visite guidée du Musée suivie d'un atelier créatif pour enfants), les classes de patrimoine (des restaurateurs expliquent leur travail aux étudiants de l'enseignement technique et professionnel), participation au Festival Artonov³⁶ (les étudiants de la Cambre créent des installations en résonance avec l'œuvre de Horta)...

Rappelons que depuis 2016, il bénéficie d'une plus grande amplitude ; une extension située dans la maison Hilst voisine a en effet été réalisée. Elle permet l'accueil du public, la mise en place d'un espace d'exposition temporaire ainsi que la bibliothèque qui, rappelons-le, compte le plus grand fond dédié à l'Art Nouveau connu en Belgique.

³⁶ <http://festival-artonov.eu/>

C. Du côté néerlandophone, on retrouve deux structures incontournables du paysage culturel saint-gillois :



1. LA BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE NÉERLANDOPHONE

Situation : Rue Emile Féron 173

- 700 membres
- 15.712 prêts de livres, 1.331 à la prison
- 187 activités
- 9.434 visiteurs
- 39 classes, 680 enfants, dont 349 ont pris part à la Jeugdboekenweek »

La bibliothèque communale néerlandophone est une infrastructure située dans le bas de Saint-Gilles qui remplit les fonctions de recherche, de détente et de rencontre de l'autre.

Les activités culturelles organisées par la bibliothèque stimulent la citoyenneté active et participent à la construction d'une société durable, solidaire et équitable. Dialogue, participation et respect de la diversité sont les fils conducteurs de son fonctionnement.

Elle collabore avec les écoles néerlandophones de Saint-Gilles et avec l'enseignement communal primaire en immersion. Sa collection est reprise dans le réseau « BruNO » des bibliothèques bruxelloises. Depuis février 2015, elle a développé également, en collaboration avec la VGC, une filiale au sein de la Prison de Saint-Gilles. Cette filiale est également intégrée dans le réseau bruxellois des bibliothèques néerlandophones.

La bibliothèque travaille en réseau avec la coordination communale de politique culturelle néerlandophone (dont elle dessine également les contours, en collaboration avec le coordinateur de l'extra-scolaire et le fonctionnaire Jeunesse néerlandophone), le centre communautaire *De Pianofabriek*, *De Lork* vzw, le Groupe Culture de la coordination Sociale du CPAS, la bibliothèque communale francophone, La Maison du Livre, la bibliothèque communale néerlandophone de Forest, les crèches néerlandophones de Saint-Gilles, le Foyer et « Het Huis van het Nederlands ».

2. LE PIANOFABRIEK

Situation : rue du Fort 35

Le Pianofabriek est une maison de la Vlaamse Gemeenschapscommissie, dirigée par une asbl et portée par une équipe d'une trentaine de collaborateurs et compte en moyenne 300 visiteurs par jour. Le Pianofabriek est un projet mixte : à la fois un centre communautaire, un laboratoire artistique et un centre de formation.

Son fonctionnement est transversal et transdisciplinaire. Le Pianofabriek a investi ses dernières années dans les projets et initiatives qui portent une attention particulière à la rencontre et la collaboration entre habitants, bénévoles, associations et partenaires et où leur implication et la coresponsabilité durable ont une place centrale³⁷

D. Lieux culturels associés

Le Commune compte également sur la richesse de trois asbl culturelles devenues expertes en Région de Bruxelles-Capitale qui déploient leurs activités spécifiques dans des bâtiments communaux.

1. LA MAISON DU LIVRE

Situation : rue de Rome 24

- Organisation d'activités centrées sur le livre et l'écriture.
- Expositions thématiques, présentations d'ouvrages, débats sur des thèmes de société, lectures de textes ou de petits spectacles.
- Ateliers et stages d'écriture pour tous niveaux durant toute l'année (y compris les vacances scolaires)



Installée dans la Maison Hoguet qu'elle partage avec la bibliothèque communale francophone de Saint-Gilles, cette asbl saint-gilloise³⁸ inaugurée en 1997 s'inscrit dans le même projet culturel et éducatif global que la bibliothèque : répondre aux enjeux et aux besoins en matière de lecture publique.

La Maison du Livre est un lieu de décloisonnement, de convivialité et de rencontres. A travers diverses activités ludiques pour le tout public - atelier d'écriture, de lecture, de reliure, de photographie, stages divers, expositions, conférences-débats, présentations d'ouvrages, tables-rondes - elle œuvre à faire la part belle à la littérature mais surtout à être un lieu vivant accessible à tous, au centre d'un dispositif scolaire et culturel à facettes multiples qui offre à chaque citoyen des outils de réflexion favorisant une meilleure insertion sociale et culturelle, des pistes pour un accès dynamique à une culture participative et citoyenne.

³⁷ Plan de Politique culturelle 2014-2019 communal du Services des Affaires néerlandophones p.7

³⁸ La Maison du Livre est une asbl soutenue par la commune de Saint-Gilles, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Région de Bruxelles-Capitale

2. LA ROSERAIE

Situation : Chaussée d'Alseberg 1299 à 1190 Uccle

- Lieu de création dédié aux arts de la scène et principalement au théâtre jeune public, au théâtre forain, de rue et au cirque
- Festival « Esprit de Famille »
- 15 salles disponibles (résidence d'artistes, ateliers, rencontres, etc)
- Partenariats récurrents avec le CeMôme, les écoles fondamentales de la commune, l'asbl Trapèze, etc.
- Stages à l'année et pendant les vacances scolaires



Située entre la commune d'Uccle et de Linkebeek, la Roseraie - un peu excentrée du reste des lieux culturels saint-gillois - fait pourtant bel et bien partie du paysage culturel de la commune. Ce lieu de création est dédié aux arts de la scène et principalement au théâtre jeune public, au théâtre forain, de rue et au cirque.

Grâce à son infrastructure, la Roseraie est aussi un espace propice aux rencontres, aux échanges et aux aventures collectives. Il est le lieu culturel qui offre la plus large possibilité de résidences artistiques. Tout comme les lieux culturels précités, elle collabore quotidiennement avec de nombreux partenaires communaux (Maison des Cultures, écoles fondamentales,)

Citons, à titre d'exemple, le succès rencontré, chaque été, lors du stage jeune public organisé à la Maison des Cultures. Celui-ci est construit autour du spectacle en résidence annuelle à la Roseraie (en vue de la sélection au festival de Huy³⁹). Les enfants en stage travaillent autour d'une thématique liée au dit spectacle ; à la fin de celui-ci, ils assistent en avant-première à une représentation du spectacle. L'effet bénéfique est double : d'un côté, les artistes « testent » leur création devant un public, on appelle communément cette pratique un banc d'essai ; de l'autre, les enfants développent leur créativité autour d'un projet en lien avec le spectacle suscitant par-là la curiosité de le découvrir et de se confronter aux possibilités artistiques de la discipline ou de la thématique qu'ils auront abordé en stage. Ou encore la participation à la fête des enfants organisée par le Service de la Culture qu'elle nourrit de proposition en matière de théâtre ou de cirque jeune public.

De par son ouverture, la Roseraie tente de favoriser le mélange des publics et de susciter de nouveaux comportements à l'égard de la création artistique et une meilleure insertion sociale de celle-ci.

³⁹ Les artistes sont en résidence à la Roseraie pendant une année de septembre à juin en vue de présenter leur spectacle au Festival Jeune public de Huy en août.

3. THÉÂTRE POÈME 2

Situation : rue d'Ecosse 30

- Théâtre littéraire spécialisé dans les auteurs belges francophones vivants
- Lieu interdisciplinaire : expositions, rencontres, installations, art plastique, etc.
- Organisation des « Jeunesses Poétiques »
- Collaborations : étudiants en Art, artistes du Créham, etc.
-



Niché à la même adresse depuis 1962, le Théâtre Poème 2 est un théâtre littéraire, ouvert à l'exploration des genres. Il porte à la scène des auteurs, romanciers, essayistes, philosophes, poètes avec un point d'orgue autour des auteurs belges francophones vivants.

En parallèle des spectacles, un panel d'approches artistiques - expositions, photographies, poèmes, installation, art plastiques, - est proposé aux spectateurs afin de les inviter à ouvrir d'autres portes de lecture d'une même thématique. Des concerts sont également prévus, notamment, dans le cadre d'Ars Musica et en collaboration avec l'asbl Les Salons de la Mélodie ainsi que de nombreuses collaborations avec les étudiants en Art et avec les artistes du Créham.

II.

Le Plan Communal de Politique Culturelle

AXE 1 : TRANSVERSALITÉ DE LA CULTURE

« Le cloisonnement sectoriel, en enfermant la culture dans une catégorie, nuit à la cohérence globale de l'action publique ; plus grave encore : il nie la dimension culturelle des autres secteurs de la vie publique (...) il convient donc d'accompagner le développement d'interconnexions et d'interactions entre les secteurs d'intervention, les publics, les institutions, les disciplines culturelles, les milieux culturels, de manière à favoriser la connectivité des ressources et faciliter ainsi la production et la circulation de sens »⁴⁰



Jean-Michel Ribes (acteur, dramaturge, metteur en scène, scénariste et actuel directeur du théâtre du Rond-point à Paris) réclame sans hésiter *« un ministère de la Culture dans chaque ministère »*. Le Plan Culturel pour Bruxelles - élaboré pendant le mandat de Rachid Madrane en tant que Ministre de la Culture de la COCOF - a appuyé la nécessité *« de faire pénétrer la culture dans les politiques de la ville afin de confirmer son rôle dans la construction du Vivre-Ensemble »*⁴¹.

La commune de Saint-Gilles partage cette vision et la véhicule au quotidien. La transversalité de la culture est, en effet, inhérente aux activités menées au sein de toute l'administration depuis l'école jusqu'au sport, du CPAS à la petite enfance.

⁴⁰ Baptiste Fuchs - Article « Droits culturels : une introduction » publié le 22/10/2013 / Agir pour la Culture - PAC

⁴¹ Culture et identité bruxelloise – Un Plan Culturel pour Bruxelles p.42

1. Les activités culturelles rayonnent au-delà des délimitations communales

Saint-Gilles est au cœur de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) et sa réalité culturelle ne s'arrête pas à la frontière communale (cf. Diagnostic territorial). Voici quelques exemples (non exhaustifs) pour l'illustrer :

- La Maison des Cultures tisse des liens avec ses deux consœurs forestoise et molenbeekoise. La récente convention pluriannuelle assortie d'une augmentation de dotation de la COCOF en faveur des Maisons des Cultures permet nourrir les axes de travail existants et d'ouvrir de nouvelles pistes de collaborations entre les trois maisons ; notamment, par la mise en œuvre d'une thématique annuelle transversale. Notons également la construction et la valorisation de réseaux inter-Maisons des Cultures et avec les opérateurs d'appui de la politique culturelle de la COCOF ex : la Maison du Conte de Bruxelles ou CFC éditions.
- En 2014, sous l'impulsion d'une réflexion territoriale encouragée par la Région, le **Parcours d'Artistes** de Saint-Gilles a organisé conjointement son édition avec Forest. Cette aventure a été reconduite en 2016. Le travail de concertation entre les deux communes continue depuis permettant un enrichissement mutuel. En 2018, le Parcours d'Artistes de Saint-Gilles fêtera son 30^{ème} anniversaire. Les deux communes optent pour une formule concertée avec une programmation concomitante : les deux week-end prévus dans chaque commune s'articuleront respectivement avant et après un autre évènement phare qui met en lien les deux communes à savoir SuperVliegSuperMouche. De cette manière le public pourra prendre le temps de savourer spécifiquement les charmes et les talents des deux communes.
- Le festival d'art pour enfants **SuperVliegSuperMouche (SVSM)** est le fruit d'une collaboration entre acteurs socioculturels francophones et néerlandophones de ces deux communes voisines. Il est devenu, au fil des années, un véritable symbole de travail collectif et de synergies. Le festival a, en effet, un ancrage local, ambitionne un rayonnement régional et est réalisé grâce à une collaboration active avec les organisations sociales, culturelles et artistiques de Saint-Gilles et Forest. Plusieurs mois avant le jour J, des habitants du quartier, des associations sociales et culturelles ainsi que des écoles maternelles et primaires des deux communes s'investissent dans la préparation du festival, c'est ce qu'on appelle « les avant-trajets ». Via les cellules culturelles d'enseignement et les associations éducatives des communes de Saint-Gilles et Forest, des projets artistiques sont réalisés spécialement pour le festival.



- Le Centre Culturel Jacques Franck rappelle dans son contrat-programme qu'il est complexe pour le lieu de définir un territoire de rayonnement : *« Parmi les territoires délimités administrativement, statistiquement et politiquement, nous œuvrons à l'échelle du quartier Porte de Hal, du contrat de quartier Parvis-Morichar, de la commune de Saint -Gilles, de l'intercommunale Saint-Gilles/ Forest, de la COCOF, de la VGC, de la Région Bruxelloise, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et parfois aussi de la Belgique Fédérale, de la Francophonie et de l'Europe. Par ailleurs, nous nous reconnaissons également dans un découpage qui rassemble Anderlecht, Forest et Saint-Gilles ».*
- Le Musée Horta rayonne tant localement qu'internationalement et collabore avec diverses associations saint-gilloises et des communes limitrophes (le Civa/ ateliers pour enfants, la Maison Autrique/ateliers pour enfants, la faculté d'architecture La Cambre-Horta/recherche scientifique autour de maisons édifiées par Horta aujourd'hui disparues...)
- La Maison du Livre quant à elle développe ses activités au niveau local, de la Région Bruxelloise et de la Fédération Wallonie-Bruxelles : ateliers et stages d'écriture de tous niveaux, de créativité autour du livre et des métiers de l'édition, expositions, événements et festivals littéraires, ainsi que des rencontres et des tables rondes thématiques. Les intervenants viennent de Wallonie, de Flandre et souvent aussi de France ou de pays limitrophes. Les hommages à certains auteurs ou mouvements littéraires (Colette, Poésie visuelle) ont également attiré des visiteurs venus de l'étranger. La Maison du Livre touche des publics très variés, intergénérationnels, d'origines socioculturelles et géographiques diverses. Elle s'inscrit depuis trois ans dans un projet Erasmus + en partenariat avec une quinzaine d'institutions françaises, autrichiennes, roumaines et polonaises⁴². En 2018, la Maison du Livre fêtera son 20^{ème} anniversaire à travers 20 grands projets qui vont de « Mon Père, ce Robot? », événement multidisciplinaire consacré à l'hybridation homme-machine, à l'édition d'un jeu de création littéraire pour toutes et tous à partir de 10 ans.

⁴² Cette année, elle a organisé un colloque au Parlement de la Communauté française sur le thème : "Lire, Ecrire, Enter! - quels outils numériques au service des apprentissages en alphabétisation?".



2. Saint-Gilles c'est la commune des Parcours :

La culture est au cœur de la commune et en lien avec toutes les matières communales.

Le Parcours d'Artistes (cf p.75) aura insufflé le développement d'autres parcours au sein de la commune, tous devenus pérennes.

- **Le *Parcours conté***, organisé par le Service de la Petite enfance depuis 15 ans, distille l'imaginaire et la magie des mots aux plus petits dans les milieux d'accueils communaux.
- **Le *Parcours diversité*** organisé par la Coordination locale de Cohésion sociale de Saint-Gilles prend place durant deux semaines dans différents lieux communaux et propose de pérégriner à travers une série d'activités gratuites et ouvertes à tous placées sous le signe de l'échange et de la convivialité, qui invitent à la rencontre et renforcent le Vivre-Ensemble à Saint-Gilles.
- Et, plus récemment, le ***Parcours chanté « Bathroom singers »***. Ces moments musicaux qui prennent place dans les coins d'eau (concerts intimistes dans des salles de douches, des salles de bains, des toilettes) est une collaboration entre le Centre Culturel Jacques Franck, le Pianofabriek, le CPAS, le Service de la culture et le Service des affaires néerlandophones de Saint-Gilles.

Outre ces parcours qui font la part belle à l'art sous toutes ses formes, de nombreuses activités culturelles sont initiées par les différents services communaux. Citons, notamment, à titre d'exemples :

- **Service de l'Enseignement** : Plusieurs projets - « L'Art à l'Ecole » et « La Culture a de la classe » - ont lieu durant l'année scolaire. De nombreux échanges et interventions artistiques sont également initiés au sein des écoles ainsi que des sorties culturelles, notamment, en collaboration avec le CC Jacques Franck, la bibliothèque et la Roseraie.
- **Service des Cultes et Philosophies non confessionnelles** : organisation annuelle de la Soirée « Chants et musiques sacrés d'Occident et Orient » en collaboration avec le CC Jacques Franck et le Service de la Culture

- **Service des Affaires Européennes** : organisation régulière d'une semaine culturelle dédiée à l'un des pays membres de l'UE. Ex : semaine culturelle polonaise, semaine culturelle grecque.
- **Service du Développement Durable** : Activités durant la journée sans voiture
- **Service des Affaires Sociales** : organisation d'activités culturelles (locales et externes à la commune) pour les seniors.
- **Service Contrats de Quartier** : différentes activités sont mises sur pied dans le cadre des différents contrats de quartier ex : Projet Quepasa, « Petit parvis » : aménagement de l'entrée de la Maison des Cultures, « Etonnante Saint-Gilles » : balade ludique et patrimoniale dans la commune sur base d'un jeu de piste (geolocalisation).
- **Service de la Petite Enfance** : activités culturelles à l'année organisées dans les crèches et à la Maison des enfants
- **Service de la Cohésion Sociale** : Fête du Printemps, Carnaval de Saint-Gilles, la Semaine européenne de la démocratie locale (SEDL). Cette semaine vise à faire connaître les collectivités locales et à y promouvoir, renforcer la participation des citoyens par le biais d'un panel d'activités qui mettent en lumière la vitalité de la vie associative saint-gilloise.
- **Service des Affaires néerlandophones** : SuperVliegSuperMouche, Karavane, Cinéma Moskou, City Zoom, 1060 Talks ,.... Ainsi que différents appels à projet.
- **Service du Développement Economique** : Lancement de différents appels à projet favorisant le lien entre le secteur privé et la culture tels qu'artisans d'art.
- **Le Service de la Jeunesse** : organise durant toute l'année un nombre d'activités essentiellement dans l'espace public. Durant l'été, dans le cadre de « Splash » de nombreuses activités ludiques et culturelles ont lieu dans l'espace public.
- **Le CPAS de Saint-Gilles** : organise annuellement plusieurs sorties culturelles initiées par la cellule culture du CPAS mais également des ateliers de Théâtre amateurs (avec le collectif Libertalia).

Cette liste est bien entendue non exhaustive mais illustre la prégnance de la culture dans toutes les matières communales. L'opportunité de réunir ces acteurs multiples dans le comité du PCPC permettra de coordonner ces actions et favoriser les synergies.

3. La transversalité de la culture se vit dans les nombreuses collaborations qui sont créés avec le réseau associatif de la commune et ses alentours ; l'un des plus riches de la Région.

Nombreux évènements devenus pérennes témoignent de la vitalité des interconnexions qui existent et nourrissent le lien entre les opérateurs culturels communaux et le réseau associatif (SVSM, La Zinneke parade, Fête du printemps, ...)

Le réseau associatif de la commune est si riche qu'il nous est impossible de citer les centaines d'associations qui développent quotidiennement leurs activités sur le territoire. Le Service de la culture veille à les recenser au plus près de la réalité (extrêmement mouvante) au sein de son répertoire culturel (cf. site du Service de la Culture/ répertoire culturel)

Petit aperçu non exhaustif des partenaires socioculturels

répertoriés à Saint-Gilles :

Atelier jeunes cinéastes (AJC!), Constant asbl, Ateliers Partage, CINÉDIT asbl, Centre de résidences et d'expressions artistiques (C.R.E.A.), Vertige asbl, Douzerome asbl, École LASSAAD, Espace Catastrophe, Faux comme il faut, La Roseraie (Espace Cré-Action), La voie créatrice asbl, Lezarts Urbains asbl, Trapèze asbl, Wooshing Machine asbl, L'Ecole de Cirque de Bruxelles, Centre culturel Jacques Franck (CCJF), Art Company Bruxelles, Cabinet artistique Libre Choix, Espace photographique Contretype, galerie 100Titres, galerie La Forest Divonne, Pascal Polar galerie, Galerie Passerelle Louise, Komplot, la Tricoterie - fabrique de liens, Le salon d'art galerie, Les Ateliers Claus, les Yeux gourmands, Musée d'Art Fantastique de Bruxelles (MAF), Le Théâtre Poème 2, Agorart asbl, Association des parents saint-gillois (APSG), Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance (BADJE), Centre d'éducation en milieu ouvert (CEMO), Maison des Enfants, La Transformatheque, Ligue Braille asbl, Editions du pépin sprl, Hors format (librairie), Tribord edition, Agence Alter, Institut Saint-Luc Bruxelles, Tutti Frutti, Bazar (Maison de jeunes), la cité des jeunes asbl (Maison de Jeunes), Quef asbl, Hispano-belga, Centre familial belgo-immigré (CFBI), Centre Interculturel de la formation par l'action (CIFA), La compagnie des Neuf Lunes, 9^{ème} art bandes dessinées asbl, CeMôme, Asbl Percutattoo, Blanches et noires asbl, Chorale Ma'Chaka, Institut rythmique Jacques-Dalcroze de Belgique, la Cellule 133A, Radio Alma asbl, Sonar asbl, As Palavras - Cie Claudio Bernardo, Giolisu asbl, Paprika asbl, Culture et Démocratie, le CEC Ateliers de la banane, le Centre Communautaire Laïque Juif (CCLJ), le Centre Hellénique et Interculturel de Bruxelles, SMart asbl, Centre d'études tibétaines de Bruxelles, la Galerie Hekla, la Galerie Transformers,...

***Durant les tables rondes culture nous avons pu relever les besoins suivants :**

- **Besoin d'appuyer le rôle fédérateur du Service de la culture et de réaffirmer ses missions de soutien, mise en réseau, visibilité, accompagnement.**
- **Besoin d'inscrire les activités et les collaborations entre communes voisines et avec le Service des affaires néerlandophones dans une récurrence.**

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 :

Le Service de la Culture est un pivot fédérateur. Il est un organe de mise en réseau, il développe une action culturelle à long terme, accompagne les demandes en matière de culture et est vecteur de visibilité.

1.1 Le Service de la culture renforce les méthodes pour développer son travail de mise en réseau des informations entre opérateurs culturels

- Partenariat sur le développement de la plateforme culturelle **Que pasa** (cf. : p.67) –2018
- Mise en place d'une rencontre annuelle entre tous les opérateurs socioculturels (cf. Préambule)

1.2 Le Service de la culture facilite le lien entre les artistes et les services communaux

- Renforcement de la communication autour du répertoire culturel en ligne sur le site du service de la culture
- Rencontres ponctuelles avec les services communaux afin de prendre le pouls de leurs besoins en matière de culture

1.3 Le Service de la culture propose de mutualiser les envois postaux

- Envoi commun pour les opérateurs culturels qui le souhaitent quand la périodicité des calendriers est commune.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 2 :

Soutenir et renforcer les activités transversales entre les communes voisines

2.1 Développer une subvention communale récurrente et fixe pour le Festival d'art pour enfants SuperVliegSuperMouche(SVSM)

2.2 Renforcement du travail inter-Maisons des Cultures (Molenbeek – Forest – Saint-Gilles)

- Mise en œuvre d'un festival et d'une thématique annuels transversales aux trois Maisons.

Rq: Le Pianofabriek propose d'inclure cette réflexion au sein de sa programmation en lien avec la Maison des Cultures de Saint-Gilles.

- Construction et la valorisation de réseaux inter-Maisons des Cultures et avec les opérateurs d'appui de la politique culturelle de la COCOF (Art 27, Maison du Conte).

OBJECTIF STRATÉGIQUE 3 :

Renforcer la collaboration bicommunautaire (Service de la Culture et Service des Affaires Néerlandophones)

3.1 Inscrire les collaborations entre le service de la culture et la cellule culturelle du service des affaires néerlandophones.

- Pérenniser la présence d'un membre de l'équipe du Service de la Culture au sein du conseil d'avis bi-communautaire et de 1060talks
- Renforcer la participation conjointe à la biennale Parcours d'Artistes et à la Fête des Enfants
- Stimuler la création de stages bilingues pour enfants (dès 2019)

3.2 Lancer un appel à projet artistique annuel commun sur base de l'appel à projet annuel du Service des Affaires Néerlandophones (2020)

AXE 2 : ACCESSIBILITÉ DE LA CULTURE



« Créer les conditions pour garantir l'accès à la culture est (...) essentiel pour favoriser l'émancipation d'une société juste et égalitaire. En donnant l'occasion à chacun de devenir acteur de culture, on ouvre un champ de combat contre les inégalités » ⁴³

L'accessibilité à la culture c'est le respect du droit d'accès pour tous à la culture. Les freins quels qu'ils soient – physique, sensoriel, psychologique, mental, social, financier, culturel – ne doivent pas empêcher cet accès.

L'Echevinat de la Culture désire à travers sa politique culturelle favoriser et renforcer toutes les actions qui permettent « l'expérience culturelle », entendons par là de donner à chacun la possibilité d'être tantôt spectateur tantôt acteur d'une création culturelle.

Pour orienter ses actions et répondre aux enjeux définis comme primordiaux (cf. Préambule), l'Echevinat de la Culture tient compte des freins rencontrés. Et ce, afin :

- D'être facilitateur de rencontre(s) et de circulation d'information (
- De permettre à chacun(e) de s'(e) (ré)approprier sa créativité et de pouvoir l'exprimer.
- D'encourager des lieux à taille humaine pour, d'une part, que ces expressions multiples et singulières puissent se rencontrer et, d'autre part, favoriser le sentiment d'appropriation des citoyens.

⁴³ Bouger les Lignes – Synthèse coupole « Démocratie et diversité culturelles » p. 7 (septembre 2016)

« Cette préoccupation, la commune de Saint-Gilles la place au cœur de ses politiques culturelles depuis de nombreuses années. Elle se manifeste par la multiplication d'évènements à destination d'un plus large public, avec les écoles et les quartiers les plus défavorisés et par le maintien, tant que faire se peut, de la gratuité des évènements organisés par la Commune »⁴⁴.

Aujourd'hui plus encore, il nous apparaît primordial de nous focaliser tout d'abord sur le développement d'actions pour et avec les jeunes ainsi que sur le renforcement du travail d'inclusion des personnes éloignées de la culture.

L'amélioration des moyens de communication des activités culturelles nous apparaît également essentielle au regard des constats avancés dans le diagnostic territorial.

Cela passe inévitablement par une centralisation de l'information, le renforcement des synergies entre acteurs culturels et la présence de personnes-relais -médiatrices et médiateurs culturels⁴⁵ - sur le terrain : en espace public, agora, dans les quartiers.

La commune, rappelons-le, joue un rôle de médiateur dans la relation que les habitants entretiennent avec leur ville et celle-ci passe inévitablement par des actions sur le terrain. Bien que les récents attentats aient limité les possibilités d'activités en extérieur, il nous apparaît essentiel de continuer à soutenir les initiatives dans l'espace public afin d'œuvrer à cette accessibilité et à la création de commun.

⁴⁴« Cent ans de Politique Culturelle de Saint-Gilles » p.11

⁴⁵ Le médiateur culturel est une personne qui fait le lien entre les publics et culture. Il favorise l'accès à la culture au plus grand nombre tout en veillant à ce qu'une véritable relation sur le long terme s'installe entre le public et la culture. Afin d'assurer son travail de sensibilisation, il conçoit des animations, crée des supports et des outils pédagogiques appropriés en fonction et à destination du public.

1. Focus sur les jeunes

Tous les opérateurs culturels de la commune sont convaincus que c'est en créant et développant depuis le plus jeune âge l'**habitus culturel** qu'un éveil culturel est réussi ; en témoigne la récurrence de l'enjeu jeunesse inscrit au sein des plans quinquennaux de la biblio de Saint-Gilles, de la Maison des Cultures, du Services des Affaires Néerlandophones ou encore du Contrat-programme 2019-2023 du CC Jacques Franck. Les activités culturelles – scolaires et parascolaires – contribuent à multiplier les occasions d'épanouissement de soi, de rencontres d'autres cultures et d'ouverture sur le monde. L'école est par définition ce lieu clé - à la fois neutre et pluriel - où nous pouvons œuvrer à la démocratisation de la culture et à la mixité. Le lien Culture-Ecole doit être renforcé afin d'œuvrer à la reconnaissance de la participation culturelle comme une « valeur ajoutée » dans la construction de soi – en ce y compris dans l'apprentissage et le développement de compétences – dans les échanges interculturels et dans son rapport au monde. Pensez l'école comme un lieu qui plaide pour la Culture, c'est également faire rayonner son impact et inscrire cette pratique au cœur des familles.

Notre politique culturelle - à la lumière de celle défendue par la Fédération Wallonie -Bruxelles dans sa coupole Bouger les Lignes « Alliance Culture -Ecole » - entend développer un travail le plus en amont possible au cœur des citoyens de demain.



→**L'école joue un rôle essentiel en matière de médiation culturelle.**

L'école est le premier acteur d'une véritable démocratie culturelle. Les écoles de la commune - tous réseaux confondus- y participent, notamment, en proposant un nombre d'activités artistiques en collaboration avec les opérateurs culturels de la commune et en s'inscrivant annuellement dans de nombreux projets subventionnés (La Culture a de la classe, Spectacle à l'Ecole, l'Art à l'Ecole, Danse à l'Ecole, etc).

De leur côté, les opérateurs culturels communaux développent de nombreuses interactions avec les écoles. Notons, à titre d'exemples, les démarches suivantes :

- En plus de l'organisation hebdomadaire d'animations scolaires, la biblio de Saint-Gilles prend part une fois par an du projet « La Culture a de la classe », propose de nombreuses activités avec le public scolaire et travaille à renforcer les échanges intergénérationnels, notamment, par la mise sur pied d'activités entre les écoles et résidents des homes.
- L'Atelier du web développe des ateliers numériques à destination des jeunes. Une collaboration annuelle a lieu depuis 2006 avec les professeurs et les élèves de 6^{ème} primaire de l'école du Parvis. En atelier, accompagné par un animateur, ils rédigent "le journal de l'école du parvis". D'autres ateliers plus épisodiques sont mis en place dont, notamment, autour de la création d'un jeu vidéo via le logiciel Scratch avec les élèves de l'Ecole Sainte Marie (extrascolaire 6-12 ans). L'Atelier du Web propose également, sur demande, au corps professoral un atelier d'information et d'initiation aux tableaux interactifs et à l'utilisation des tablettes.
- Plusieurs activités ont lieu dans les écoles francophones et néerlandophones (Bredeschool) dans le cadre des avant-trajets organisés en amont du festival SuperVliegSuperMouche (cf. p 40)
- Le CC Jacques Franck organise 70 à 80 activités scolaires par an pour des écoles majoritairement saint-gilloises. En amont, le Centre Culturel met une attention particulière à construire sa programmation en collaboration avec les écoles, notamment, sur base de leurs thématiques annuelles. Depuis début 2017, il est l'un des premiers lieux bruxellois de cinéma à accueillir *Ecran large sur tableau noir*, un projet proposant des diffusions de qualité accompagnées d'outils d'animation à destination d'écoles primaires et secondaires.
- La Roseraie développe une programmation et de nombreux projets à destination du public scolaire : des spectacles jeune public en matinée, des rencontres artistiques lors des bancs d'essai réalisés en fin de résidence d'artiste, des collaborations avec des écoles saint-gilloises (Ecole du Parvis et Ecole Nouvelle) durant une année, des classes d'immersion « Nature et Culture » ... sont autant de liens tissés avec le jeune public et l'enseignement.

→ **Nombre d'activités culturelles en lien avec les associations locales et supra locales contribuent à la vitalité culturelle de l'offre communale dédiée aux jeunes pendant le temps extrascolaire.**

« Si l'école occupe une place importante dans la vie des enfants, il n'en reste pas moins qu'ils passent pratiquement autant de temps en dehors de celle-ci. L'enfant n'est pas réductible à l'élève, l'accueil ne doit donc pas être une reproduction de l'école après l'école » rappelle la Coordination locale pour l'enfance (CLE) Une réflexion portée par l'administration communale et les nombreux opérateurs culturels communaux en la matière.

A titre d'exemples, citons :

- La Maison Pelgrims accueille des stages dix semaines par an pour les 5-12 ans
- La Maison des Cultures propose un panel d'activités dédiées à la petite enfance (matinée parents-bambins, stages, etc.) en concertation avec les acteurs du programme de CLE. Elle s'emploie également à développer les projets « kids friendly », en exemple en 2015 : la mise sur pied d'une exposition thématique telle que Colorama avec le magazine pour enfants Cuistax ou le tout récent Festival de marionnettes Mimetik. Le travail avec les adolescents et les jeunes adultes, est l'un des 4 axes prioritaires de son plan quinquennal 2017-2022.
- Le Service de la Culture organise chaque année la Fête des enfants. Durant cette journée, animations et activités culturelles diverses sont proposées aux chérubins ; plusieurs spectacles – organisés notamment en collaboration avec La Roseraie – et ateliers agrémentent l'après-midi.
- La bibliothèque communale francophone propose de nombreuses activités pour et avec les jeunes en collaboration notamment avec les maisons de jeunes et le tissu associatif. Elle accueille les activités de l'asbl Lezarts Urbains dédiée à la culture urbaine : un centre de prêt qui touche les adolescents.
- Le portail Animalin⁴⁶ témoigne de cet engagement et de la vitalité des propositions d'activités extrascolaires sur tout le territoire (et au-delà).



⁴⁶ www.animalin.be

- La Roseraie propose un festival jeune public « Esprit de famille » ainsi qu'une programmation d'activités culturelles durant la période estivale. Elle coordonne une école des devoirs et offre un panel de stages et de cours. Elle accueille également les activités initiées par le CeMôme.

Sans oublier le travail réalisé par les Maisons de Jeunes (le Bazar et la Cité des Jeunes), le Musée d'Art Fantastique, Badje, Le CeMôme, les centres d'expression et de créativité (CEC), , l'Ecole du Cirque, l'équipe des éducateurs de rue, les asbl Lézarts Urbains, Déclick, la Tricoterie et Douzerome, ... vu la densité du réseau, il nous est impossible de tous les citer.

→**Le Service de la Culture ainsi que le CC Jacques Franck travaillent à la valorisation des travaux des étudiants issus de l'ESA St-Luc, des deux académies et de l'Institut Sainte-Marie.**

- La Maison Pelgrims accueille régulièrement des projets issus des différentes sections de l'ESA St-Luc. (ex : 20^{ème} anniversaire de la section Art Numérique en collaboration avec le CC Jacques Franck)
- L'Hôtel de Ville accueille également à l'occasion les travaux des étudiants des académies. Citons, entre autre, la très belle exposition qui a eu lieu à l'occasion des 125 ans de l'Académie des Beaux-Arts lors de la fête des 800 ans de la commune.

→Enfin, une attention particulière est portée au **lien entre culture et inclusion numérique**. Citons à titre d'exemples, outre le travail quotidien réalisé par l'équipe de l'Atelier du Web (cf. p 28) :

- La bibliothèque communale francophone propose des ateliers d'initiation au codage avec l'asbl « Les Voyageurs du code » et dispose d'un espace multimédia.
- Le CC Jacques Franck attache une importance à l'appropriation des nouveaux médias. Un atelier gratuit sur logiciels libres « Open sound lab » - adressé au 15-25 ans autour du « Beat making » et de la musique numérique - est mis en place depuis quelques années. Une collaboration est née avec Radio Alma afin de permettre aux participants de l'atelier de réaliser des jingles pour diverses émissions.

***Durant les tables rondes culture nous avons pu relever les besoins suivants :**

- **Besoin d'augmenter l'offre de stages et d'activités pour les 3-12 et les 12-26 ans**
- **Besoin d'inscrire la participation culturelle dès le plus jeune âge en relation étroite avec les écoles**
- **Besoin de renforcer la création de lien avec les jeunes**

OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 :

Renforcer les actions dédiées aux 3-12 ans

4.1 Le Service de la culture propose d'étoffer ses propositions de stages notamment par les actions suivantes

- La Maison des Cultures renforce les offres de stages et sa présence au cœur de la Coordination locale pour l'enfance. Elle fait le lien avec les projets existants et crée des passerelles avec les associations de la coordination sociale locale, avec le GAPPI
- L'Atelier du web propose un nouvel atelier numérique pour les 8-12 ans « Créa son ». La première session a eu lieu pendant les vacances de Pâques 2017(8-12 ans) et a été accompagnée d'un atelier Photoshop pour la création de pochette CD.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 5 :

Enrichir le lien avec les écoles dès la maternelle et soutenir les activités artistiques qui sont proposées

5.1 Le Service de la Culture est le relai des besoins culturels des écoles de tous les réseaux du territoire communal

- Participer aux deux rencontres annuelles (mai et automne) avec les directions d'écoles, les professeurs et les milieux d'accueil extrascolaire Organisées par le Centre Culturel Jacques Franck, celles-ci permettent de prendre le pouls des besoins et de renforcer les collaborations.
- Proposer aux directions d'école un « ambassadeur relai » au sein de l'établissement scolaire qui permette la centralisation des demandes/besoins et l'information auprès du corps enseignant avec le soutien du service de la Culture

5.2 Le Service de la Culture multiplie les occasions de participation et d'échanges avec les jeunes

- **Info Culture : création d'une rubrique « l'Art vu par les jeunes »,** soit le partage d'une expérience artistique (spectacle, expo, atelier, etc) réalisée par un jeune (10-12 ans).

5.3 Les opérateurs culturels communaux poursuivent le travail de programmation des lieux culturels et des évènements culturels communaux en collaboration avec les établissements scolaires

- La Commune à travers son Service de la Culture propose de s'associer aux thématiques annuelles des écoles.
Rq : les prochains thèmes sont « le 70ème anniversaire de la déclaration des droits de l'homme » (2018) avec les écoles communales, « Frontières » (2019) avec l'Esa St -Luc.
- La Roseraie souhaite réitérer le projet « classes vertes artistiques » (10 semaines/an d'immersion Culture -Nature pendant lesquelles les élèves de six écoles communales peuvent approcher les artistes et la construction d'une création - cf. Projet pilote lancé en 2016-2017). Elle ambitionne également décliner ce concept en extrascolaire les mercredis après-midi en collaboration avec le CEMôme.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 6 :

Renforcer les activités pour les adolescents et jeunes adultes (12-26 ans) en lien avec le Service de la Jeunesse, les Maisons de Jeunes et le groupe jeunesse de la Coordination sociale du CPAS

6.1_ La Maison des Cultures développe et renforce les partenariats avec les maisons de jeunes locales (La Cité des Jeunes, Le Bazar), les personnes de terrain ressources, ses consœurs forestoises et moleenbekoises, les services communaux : jeunesse, éducateurs de rue, plateforme jeunesse du Point Info Jeunesse, groupe Jeunesse de la coordination sociale du CPAS...

- « Jeunesses précaires, travailleurs de demain », par le Collectif Droitdanslemur et la compagnie Art&Tça. Ateliers de création d'une pièce de théâtre avec des jeunes de la Maison de jeunes des Marolles (en discussion pour mixer ce public avec celui du CPAS de Saint-Gilles et de la Cité des Jeunes). L'atelier comportera une dimension formatrice aux métiers du théâtre. Des présentations publiques auront lieu à la Maison des Cultures de St-Gilles et à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale de Molenbeek
- **Atelier de théâtre-action.** En partenariat avec la Maison de Jeunes Le Bazar et le Collectif Libertalia, la Maison des Cultures organise un atelier hebdomadaire et deux week-ends intensifs avec une douzaine de jeunes de 14 à 18 ans qui travailleront autour d'une thématique définie en début d'ateliers pour aboutir à un spectacle final. Public : entre 10 et 16 jeunes de 14 à 18 ans
- Prochaine édition du Festival Mimetik (2018) : Un atelier sera mis en place avec et pour les jeunes.

6.2 Impliquer les jeunes du quartier du Midi à un autre endroit que celui de spectateur afin de favoriser l'appropriation des lieux et l'implication

- En partant de constats de terrain (envies et besoins des jeunes) menés par un animateur-médiateur, proposer un espace de collaboration : aide régie, vernissage, montage d'exposition, etc.
- Création d'Ambassadeurs de la Culture (plan quinquennal de la Maison des Cultures)
- Organisation d'un projet spécifique au Parcours d'Artistes de et pour les jeunes. Ce projet initié par la Maison des Cultures aura lieu dans le cadre d'un avant-trajet afin que les réalisations soient exposées pendant le Parcours d'Artistes 2018

6.3 Développer les compétences numériques des jeunes

- L'Atelier du Web a rejoint en octobre 2017 le projet « **Développer les compétences numériques des jeunes via les espaces publics numériques à Bruxelles** » lancé par le Réseau CABAN⁴⁷. Le projet ambitionne de mettre en place 4 ateliers autour de l'apprentissage des compétences numériques en vue de renforcer l'inclusion sociale des jeunes.

Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent »

Article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'homme

⁴⁷ <http://www.caban.be/>

2. Renforcer les actions permettant l'inclusion des personnes éloignées de la Culture

Le Service de la Culture et les différents opérateurs culturels de la commune mènent une politique de prix démocratiques (en ce y compris les tickets art 27) pour tous les habitants en collaboration avec les associations qui œuvrent dans ce sens.

« La commune attache beaucoup d'importance à ce que la culture soit facilement accessible à tous. C'est pourquoi les expositions, ateliers, concerts et visites guidées sont gratuits pour les moins de 12 ans dans les infrastructures culturels communales et le Centre Culturel Jacques Franck »⁴⁸

Le CPAS est l'un des partenaires phares des acteurs culturels de la commune en ce sens. Un grand travail est réalisé par la Cellule Culture du CPAS et son comité culturel (composé d'usagers du CPAS). Depuis plusieurs années, les membres du groupe culture de la coordination de l'action sociale de Saint-Gilles travaillent de concert afin de rendre **la culture plus accessible** à tous et en particulier aux publics plus fragilisés. Plusieurs projets ont été mis en place, de nouvelles collaborations ont pu naître et davantage de personnes osent pousser les portes des lieux culturels. Un travail de sensibilisation auprès des travailleurs sociaux est effectué également quotidiennement par l'équipe, notamment, en collaboration avec le collectif Libertalia.

Saint-Gilles, dans sa recherche sur l'accessibilité a également mis l'accent sur l'accès aux personnes à mobilité réduite. Elle est l'une des premières communes bruxelloises à avoir obtenu le label **Handicity**⁴⁹ et de nombreuses collaborations sont menées, notamment, avec le Créahm, De Lork vzw, l'asbl Gratte. À noter que le Créahm⁵⁰, anciennement basé à Saint-Gilles, est d'ailleurs un partenaire clé de la commune (expositions, atelier théâtre, ateliers artistiques multidisciplinaires).

⁴⁸ Info Culture 49 p.5

⁴⁹ Handicity est un label qui vise à encourager les communes qui travaillent pour l'intégration des personnes handicapées dans les facettes de la vie communale et permet de **contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées, de vie de tout un chacun.**

⁵⁰ Le Créahm-Bruxelles asbl (Créativité et handicap mental) a pour objet de promouvoir toute activité artistique et culturelle avec des personnes handicapées mentales adultes

Parmi les nombreuses actions développées, on recense, à titre d'exemples :

- En 2016, le CC Jacques Franck a lancé - en partenariat avec Wit.h vzw, art et marges Musée-Museum, Dēmos, Culture & Démocratie, le Créahm-Bruxelles et Pianofabriek - la première édition du festival pluridisciplinaire « **Multi Ordinary** » dédié aux pratiques scéniques en marge, Pendant 5 jours, les spectateurs ont pu découvrir des productions multidisciplinaires d'artistes arrivant à des conclusions étonnantes et innovatrices en déployant des méthodes de travail non conventionnelles.
- Au CC Jacques Franck : la chorale *Son du quartier*, des stages de danse, du théâtre-action sont autant d'activités menées en collaboration avec la coordination de l'action sociale du CPAS.
- En 2015, le CC Jacques Franck - à l'occasion de « Saint-Gilles, Ville des mots » - a accueilli l'expo « La grande évasion par les mots – la parole libérée ». Ces créations issues d'ateliers menés en prison avaient été réalisées à l'initiative du SLAJ (service laïque d'aide aux justiciables et aux victimes de Bxl II) afin de faire connaître le vécu des **personnes incarcérées et d'humaniser les regards sur ces personnes.**
- Musée Horta : visites guidées gratuites organisées régulièrement. Inclusion des personnes à mobilité réduite, malvoyantes ou présentant un trouble psychique.

*Durant les tables rondes culture nous avons pu relever le besoin suivant :

- Besoin de porter une attention sur le développement et le renforcement d'activité ou d'action favorisant l'accès à la culture pour les personnes éloignées de celle-ci.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 7 :

Renforcer les actions pour l'inclusion des personnes éloignées de l'offre culturelle en étroite collaboration avec la Cellule culture du CPAS

7.1. Faciliter et centraliser l'identification des lieux proposant le tarif Art 27

- Insérer sur la plateforme Que Pasa (cf. p 61), un filtre de recherche permettant d'identifier en un clic tous les lieux partenaires Art 27

7.2 Favoriser le lien avec les personnes isolées

- En 2017, Le CC Jacques Franck a soutenu l'initiative du SLAJ (Service Laïque d'Aide aux Justiciables et aux Victimes) pour un projet pilote autour d'ateliers musicaux donnés en prison. Le résultat de ces ateliers sera diffusé intra et extra muros. Une diffusion lors des fêtes de la musique dès 2018 est également prévue.

7.3 Valoriser l'expression et la participation des personnes handicapées

- Développer les partenariats le Créahm, De Lork vzw, l'asbl Gratte
- Veiller à notifier tous les lieux culturels communaux ainsi que tous les supports promotionnels en ce sens. Notons que depuis 2000, tous les lieux culturels accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) sont notifiés dans le catalogue Parcours d'Artistes.
- Sensibiliser les écoles supérieures artistiques aux personnes porteuses d'un handicap afin de permettre une meilleure inclusion des PMR dans le développement des outils de communication, des projets artistiques, des installations, ...
- Réitérer les visites en langues des signes telles que celles réalisées avec succès à la Maison Pelgrims dans le cadre des journées du Patrimoine 2017.

7.4 Les opérateurs culturels communaux travaillent au renforcement de projets dans les zones prioritaires en matière de développement culturel plus précisément sur l'axe des quartiers midi et Bethléem

- Réflexion sur les actions spécifiques à mener autour du/ sur le square Jacques Franck en lien avec la Maison des Cultures, le CC Jacques Franck, les éducateurs de rue et tout le tissu associatif du quartier.

Rappelons enfin que la commune développe de nombreuses activités culturelles à destination des Séniors. A titre d'exemple :

- Le Service des Affaires Sociales édite la brochure « Info Seniors » qui propose de nombreuses activités culturelles tant sur le territoire communal qu'à l'extérieur. Un bal des séniors est également organisé annuellement.
- La bibliothèque communale francophone propose aux personnes âgées (ainsi qu'à toute personne limitée dans son déplacement : personne handicapée, invalidité temporaire) des livraisons de livres à domicile avec son action *Mobi -Livres*. Des activités favorisant les liens intergénérationnels sont également organisées.
- Le CPAS de Saint-Gilles a lancé au printemps 2017 l'action « Soyons solidaires pas solitaires » afin de conscientiser et palier à l'isolement des personnes âgées. Une brochure reprenant toutes les activités culturelles à destination des 60+ sur tout le territoire communal ainsi qu'un répertoire associatif a été édité. La campagne de communication a été réalisée en partenariat avec l'Institut Sainte-Marie et a fait l'objet d'un échange d'une année entre élèves, professeurs et la coordination sociale du CPAS.

Notons, enfin, que la participation aux activités culturelles en soirée est un frein pour une partie de la population. Les opérateurs culturels communaux souhaitent approfondir la réflexion sur les heures de programmation d'activité en ce sens.

Il faut oser parler de pauvreté culturelle. Si vous n'avez accès à aucune ressource culturelle vous n'avez accès à aucune ressource du tout. C'est le critère qu'il faut voter durable »

Discours de Patrick Meyer-Bisch au Parlement Bruxellois 12 janvier 2012

*Durant les tables rondes culture nous avons pu relever les besoins suivants :

- Besoin de centraliser l'information culturelle
- Besoin de travailler avec des personnes relais
- Besoin de travailler sur la visibilité de la communication
- Besoin de travailler sur l'implication et le sentiment d'appropriation des lieux culturels

OBJECTIF STRATÉGIQUE 8 :

Centraliser et renforcer la visibilité des lieux et de l'offre culturelle afin de favoriser le lien avec les habitants et leur participation

8.1 Création d'espaces de diffusion de l'information centralisés favorisant l'accès et la visibilité des informations culturelles

➤ **Création de la plateforme Que pasa (2018)**

Portée conjointement par le service de la Culture de Saint-Gilles, le CC Jacques Franck et le Pianofabriek dans le cadre du contrat de quartier Parvis-Morichar, Quepasa est un réseau sociétal, une plateforme numérique à l'échelle locale dont le but est la mise en valeur d'associations et d'activités citoyennes. Il s'agit de rendre accessible pour tous des outils web (possibilité de créer gratuitement une page web, des agendas, de créer des cartographies thématiques, d'engendrer des imprimés de promotion) pour renforcer le tissu associatif et stimuler les groupements citoyens et de designer un agenda géo localisable du temps libre. Le tout communiquera avec agenda.brussels mais s'en différenciera en proposant une autre manière de trouver l'information.

➤ **Création de la « Criée Culturelle de Saint-Gilles » en collaboration avec le groupe culture la Cellule culture du CPAS**

Sur le modèle du Réseau en action⁵¹ d'Article 27, nous proposons une après-midi de rencontre entre les opérateurs culturels saint-gillois, les travailleurs sociaux (et leur public) et le tout public. Durant celle-ci, les opérateurs culturels présentent brièvement les activités proposées durant la saison avec une attention particulière pour une activité favorisant l'accessibilité de la culture à destination des publics éloignés de l'offre culturelle. Cet échange aura lieu annuellement en septembre ⁵²(en adéquation avec les présentations de saison des lieux culturels) dans un lieu culturel à chaque fois différent afin de contribuer à leur visibilité, et ce, en fonction des agendas d'activités.

⁵¹ Deux fois par an, les relais des organisations culturelles, artistes, publics et relais des organisations sociales sont invités dans un lieu culturel partenaire pour s'y rencontrer autour de trois temps : le **Pass Découvertes** (propositions de sorties culturelles et d'ateliers en lien qui favorisent l'inclusion citoyenne, les **Tables Rondes Carrées** (rencontres des partenaires culturels) et la **présentation des réalisations des ateliers**. Plus d'info : www.article27.be

⁵² La première rencontre a eu lieu le 13 septembre 2017 à la Tricoterie

8.2 Le Service de la Culture favorise le lien entre culture et citoyens

- Mise en place de **médiateurs culturels** - afin de renforcer le travail déjà réalisé par Art 27, Culture et Démocratie, la cellule culture du CPAS - au sein du Service de la Culture : un animateur –médiateur temps plein est en fonction depuis août 2017 à la Maison des Cultures ; une médiatrice associative est en fonction depuis décembre 2017 dans le cadre du développement des activités au sein de la Maison du Peuple et de la Maison Pelgrims
- **Relance de l'Info Culture (2018) en complémentarité avec la plateforme Que pasa et le Jacques Franck⁵³** .Cette brochure sera articulée autour d'interviews, de reportages citoyens, de critiques jeunesse, de portraits d'artistes et d'artisans de la Culture, de page blanche selon l'actualité culturelle afin d'une part de renforcer la visibilité de l'information et d'autre part de favoriser l'appropriation des outils de communication culturelle et la participation culturelle citoyenne.

8.3 Renforcer la visibilité des lieux culturels

- **Ouvrir la réflexion sur la signalétique des lieux culturels** en collaboration avec le Département de l'Aménagement du territoire et le Service Espace Public (cf : Politique de la Ville 2017-2020). Les sections « Design social » et « graphisme » de l'ESA St-Luc ont toutes les compétences pour mener cette réflexion et sont demandeuses d'y être associées.
- Aménagement de l'entrée/accueil de la Maison des Cultures (cf. : contrat de quartier Bosnie : création d'un petit parvis) dans le prolongement de la réflexion sur la **perception des lieux culturels communaux** par les riverains effectués par le CC Jacques Franck au sein de son Analyse Partagée du Territoire (APT). Les travaux auront lieu courant 2018 (espace plus aéré et ludique, aménagement pour les vélos ainsi que plus de lumière sur le parvis de la Maison des Cultures)
- Renforcer l'identification des trois maisons du Service de la Culture par l'élaboration d'une **charte graphique** distinctive par maison - et ce, pour tous les évènements qui y prendront place – et la création d'un site **internet ou blog propre à la Maison des Cultures de Saint-Gilles**, favorisant l'identification, la diffusion et l'envoi de communications ciblées. En cours.

⁵³ Le Jacques Franck est la brochure éditée par le CCJF tous les deux mois.

AXE 3 : RENCONTRES DES CULTURES

« La culture naît du mélange, de la rencontre, des chocs. A l'inverse, c'est de l'isolement que meurent les civilisations, de l'obsession de la pureté »

Octavio Paz



Toute culture est née de métissages et en tire sa richesse. Nous sommes profondément et intrinsèquement multiculturels et multilingues. Ce caractère pluriel façonne notre identité individuelle, familiale et collective.

1. La diversité culturelle, une richesse pour la commune

Depuis toujours, Saint-Gilles est habitée par une diversité culturelle hors norme, internationale. De nombreux flux migratoires (cf Diagnostic territorial) y ont participé. Aujourd'hui plus de 140 nationalités se côtoient sur le territoire communal. Au fil du temps, cette diversité culturelle s'est muée en pôle d'attraction notable pour la commune.

En 2015, Saint-Gilles fut « Ville⁵⁴ des mots » dans le cadre des Fêtes de la Langue Française. La thématique générale, *Dis-moi 10 mots que tu accueilles*, a mis l'accent sur l'apport des mots en langue étrangère dans la langue française. La richesse culturelle propre à la commune a très certainement orienté la Fédération Wallonie-Bruxelles dans son choix parmi les 19 communes en lice. Cet évènement a connu un très grand succès et a permis de mettre en avant tant la diversité culturelle du territoire que tous les lieux qui œuvrent quotidiennement à sa mise en lumière et aux interactions entre cultures.

Travailler autour et sur l'interculturalité à Saint-Gilles, où plus de la moitié des habitants sont des citoyens non belges, n'est donc pas une question de choix mais une évidence tant cette réalité plurielle fait partie de l'essence de la commune et en définit ses contours.

⁵⁴ <https://stgillesvilledesmots.wordpress.com/>

Ce brassage continuuel aura donné naissance à des formes d'expressions culturelles diverses. Si celles –ci tirent inévitablement leur source dans le parcours singulier de chacun (origine ethnique, us et coutumes, structure familiale), elles se sont nourries et développées au contact d'un quotidien lui aussi tout aussi singulier.

L'Echevinat de la Culture désire garantir ici une place pour toutes les activités qui permettent aux expressions culturelles multiples (quelle que soit la langue ou la discipline artistique utilisées) de « se dire » et de se rencontrer. De valoriser les actions qui permettent de mettre en lumière des appartenances singulières afin de travailler à l'appartenance collective.

L'évolution des flux migratoires et de la mobilité des citoyens intra ou extra européens influencent fortement la société. La prise en compte de cette dimension interculturelle de notre commune, et plus largement de notre société, par la mise en valeur de cette même diversité, permettra de renforcer le lien tacite entre cohésion sociale et cohésion culturelle.

2. Les expressions culturelles multiples mises à l'honneur

Car comme le souligne le Service de la Culture dans son plan quinquennal⁵⁵ pour la Maison des Cultures « *compte tenu des enjeux de société au niveau micro (Saint-Gilles – Bruxelles) mais également au niveau macro (L'Europe, Le Monde), il est plus que jamais nécessaire de disposer d'outils visant à la promotion de la diversité, à l'échange interculturel, à l'émancipation des jeunes et à la participation* »

De nombreuses initiatives et associations œuvrent quotidiennement à la rencontre des cultures, au partage de connaissances et d'histoires, à l'ouverture des horizons (cf. Relevé social du CPAS) ainsi que les nombreuses démarches en ce sens au sein de l'administration communale. Citons entre autre :

- **Ensemble pour 1060 !** coordonne les programmes du Service de la Cohésion sociale de la commune de Saint-Gilles⁵⁶. Parmi les activités proposées, notons les événements fédérateurs qui font la part belle aux activités culturelles ayant une place importante dans l'édifice du Vivre-Ensemble : le Carnaval, la fête Bethléem et le Parcours Diversité. Ceux-ci sont autant de moments de partage qui permettent la rencontre avec un public souvent éloigné des activités culturelles. Ces moments connaissent un succès croissant en s'inscrivant dans une récurrence favorisée par le travail de terrain mené par les acteurs du tissu associatif.

⁵⁵ Plan quinquennal de la Maison des Cultures 2017-2022 p.4

⁵⁶ La Commune soutient les initiatives en faveur du vivre ensemble et de l'intégration sociale en partenariat avec le Service public francophone bruxellois (ex-COCOF), les associations locales actives dans les quartiers fragilisés, avec le soutien du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés. Ces initiatives sont soutenues à travers un contrat communal quinquennal (2016-2020)

- La Commune, à travers son Service de la Culture, s'est dotée avec la Maison des Cultures d'un lieu dont l'objectif premier est d'œuvrer à la mixité des cultures, des publics, et de proposer une production artistique de qualité qui renforce la rencontre et le partage de nos différences. Pendant ces 10 années, la Maison des Cultures a mis en avant les facettes culturelles multiples du territoire communal à travers sa programmation. Les récents engagements - l'équipe en place est passé de 2 à 5 personnes - qui ont eu lieu en 2017 lui insufflent un élan nouveau. Ils permettent d'agrandit le champ des possibles et des collaborations. La Maison des Cultures est, aujourd'hui plus encore, le lieu communal à investir en matière de rencontre des cultures.

- Le Service des Affaires Européennes a organisé à plusieurs reprises, en collaboration avec le Service de la Culture, une semaine culturelle afin de valoriser la richesse artistique d'un pays membre de l'Union Européenne (cf. : semaine culturelle polonaise, semaine culturelle grecque). Durant une semaine, plusieurs moments de rencontres - débat, expo, concert, danse, littérature, cinéma - ont lieu dans les infrastructures culturelles communales et en étroite relation avec les partenaires en lien avec le pays mis à l'honneur. Ce moment est le fruit d'un travail en synergie entre partenaires, services communaux et artistes.

L'Echevinat de la Culture souhaite dans ce plan renforcer et soutenir toutes les actions qui font liens et qui contribuent au renforcement du réseau d'organisations et d'individus. Un focus particulier est donné, dès lors, au renforcement des collaborations avec les éducateurs de rue, le secteur associatif et les comités de quartier ainsi qu'au développement d'activités à la Maison des Cultures.

3. LA PLACE DE LA CULTURE DANS L'ESPACE PUBLIC

« Il faudrait plus de dehors pour les Centres Culturels, sortir des briques », « profiter de l'espace extérieur en été, organiser des activités en plein air, organiser des spectacles dans la rue et attirer le public à l'extérieur » nous renvoie l'analyse partagée du territoire du CC Jacques Franck⁵⁷



Déplacer l'offre culturelle vers les lieux de vie est tout aussi important que faire des lieux culturels des lieux de vie.

Il s'agit en quelque sorte de faire de l'espace **public un grand espace commun d'expression culturelle à ciel ouvert**. D'inviter les citoyens à prendre leur place là où ils se trouvent, de briser des solitudes, de révéler le potentiel créatif de chacun et de leur proposer des activités pour y *avoir accès*.

De nombreuses activités sont mises en place par les opérateurs culturels de la commune afin d'appuyer et de développer **cette inclusion et participation citoyenne**. La nécessité de se saisir de cet espace comme lieu de partage et de rencontre est d'ailleurs inscrite au sein des plans quinquennaux de la Maison des Cultures et du Service des Affaires Néerlandophones ; un enjeu également porté par le CC Jacques Franck (cf. : contrat-programme 2019-2023).

Notons que lors de nos tables rondes nous avons pu recenser un besoin significatif de simplification administrative dans le cadre de la mise en place d'activités dans l'espace public, et ce, tant auprès des opérateurs culturels de la commune que des services communaux. Il nous apparaît, dès lors, important d'en faire état dans ce plan, conscient des impératifs avec lesquels la Commune doit composer afin de garantir la sécurité dans l'espace public.

Le Service de la Culture en sa qualité de relai avec les artistes et les opérateurs culturels de la commune, s'inscrit comme l'organe conseil en la matière tout en renvoyant les questions plus précises vers la Cellule Evènement.

⁵⁷ Contrat-programme 2019-2023 du CCJF p.63

A titre d'exemple, voici quelques manifestations qui connaissent un succès récurrent :

- les festivités réalisées en 2015 et en 2017 lors de l'opération « *Coups de Cœur* » du Parcours d'Artistes Saint-Gilles - Forest ont mis au jour l'engouement des riverains pour les activités organisées en espace public entre la Maison des Cultures de Saint-Gilles et celle de Forest.
- En 2015, le premier appel à projet « Art(espace) public » est lancé à l'occasion du Parcours d'Artistes, renforçant la participation citoyenne à cette manifestation et les échanges entre artistes et publics en voyant se proposer des œuvres dans l'espace public. La volonté est alors de pouvoir toucher les habitants qui n'osaient pas franchir l'entrée des ateliers. Lors de chaque édition, un énorme travail de médiation est effectué auprès des participants et la mise en relation des différents réseaux (scolaires, associatifs, opérateurs culturels, collectifs d'artistes et citoyens) est renforcée. Depuis 2014, Parcours d'Artistes Saint-Gilles-Forest développe une approche de plus en plus marquée par les thèmes de l'espace public et de la Ville.
- La bibliothèque communale francophone de Saint-Gilles investit les parcs pendant l'été pour l'opération « Lire dans les parcs ».
- Le CC Jacques Franck est présent sur plusieurs fronts en extérieur en plus de ses nombreuses collaborations avec les opérateurs culturels de la commune. Parmi les manifestations dans l'espace public, on retrouve notamment la Zinneke parade et le cinéma en plein air (trois projections ont lieu dans plusieurs endroits de la commune).
- Le Musée d'Art Fantastique organise depuis 15 ans le Festival Halloween. Parmi les nombreuses activités proposées, la grande parade Halloween sillonne les rues saint-gilloises qu'elle parsème de spectacles musicaux, de contes, d'animations... le tout clôturé par un feu d'artifice devant un public de plus en plus nombreux et endiablé.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Depuis près de 14 ans, la Fête de la Musique est devenu le moment incontournable de la vie culturelle Saint-Gilloise. Grâce à ce projet, nous répondons à une envie toujours plus vive de la population locale de découvertes artistiques et de rencontres en espace public, plus encore depuis que le volet sécurité précède l'arbitrage à toute organisation. C'est aussi le moyen de promouvoir les musiciens saint-gillois et plus largement de la Communauté française Wallonie Bruxelles. A l'occasion des Fêtes de la Musique, nous tenons également à honorer la variété des cultures qui composent Saint-Gilles et sa population en offrant un espace d'expression musicale central. La mise en place se fait en collaboration avec les acteurs culturels locaux qui sont autant d'éléments fondateurs de l'effervescence saint-gilloise comme le Centre culturel Jacques Franck, le CPAS, Radio Alma ou encore les Ateliers Claus pour n'en citer que quelques-uns. L'accès aux différents concerts est gratuit pour le public.



***Durant les tables rondes culture nous avons pu relever les besoins suivants :**

- **Besoin de développer les propositions d'activités qui permettent aux expressions multiples de « se dire, se rencontrer, se partager »**
- **Besoin de créer du lien entre différentes cultures et de mettre en avant la richesse de celles-ci dans ce qu'elles ont de commun et de différent.**
- **Besoin de « sortir des murs » et d'aller à la rencontre des citoyens dans l'espace public**
- **Besoin de simplifier la mise en place des actions culturelles dans l'espace public**



OBJECTIF STRATÉGIQUE 9 :

Valoriser la diversité culturelle et susciter les échanges intergroupes afin de favoriser l'enrichissement mutuel par la différence culturelle

9.1 Le Service de la Culture développe les collaborations, multiplie les connexions et les partenariats avec les associations présentes en ses lieux

- Développer les collaborations avec l'APEB et Radio Alma
- L'antenne sud de l'Ecole du Cirque est présente à Saint-Gilles. Le cirque est une discipline qui, par essence, ne connaît aucune frontière : langue, lieu, espace, âge, religion etc. Nous aimerions dès lors renforcer les occasions de rencontres et de participation autour de cette discipline et plus précisément dans le quartier du midi ex : Parents bambins, participation à la Fête des Enfants.

9.2 La Maison des Cultures de Saint-Gilles intensifie les activités qui permettent l'expression des cultures multiples

- Collaboration début 2018 au projet Intersongs. Lancé en 2013 et porté depuis 2016 par le CC Jacques Franck, ce projet régional de cohésion sociale se sert de la pratique vocale comme moyen de rencontre. *« Le noyau du projet concerne des chorales adultes d'amateurs dont le répertoire est issu d'un patrimoine culturel très spécifique. A travers un cycle d'ateliers, quatre à cinq chorales sont amenées à transmettre tour à tour une partie de leur répertoire traditionnel avant de découvrir celui des autres. Lors de ces apprentissages mutuels de chants, ce sont les coutumes, les croyances, les langues et souvent même les vécus et les souvenirs qui sont abordés (...) A travers l'expérience vocale et humaine qu'ils partagent, les participants apprennent à se connaître et expérimentent une façon de faire ensemble avec leurs différences »*⁵⁸
- La Maison des Cultures lance un Atelier Urbain : perfectionnement breakdance, footwork. Cet atelier de perfectionnement autour de techniques de danse au sol, dans la veine breakdance, hip-hop, mais aussi contemporaine, etc. Le public (principalement les jeunes) est invité à y assister et aura l'occasion de rencontrer des artistes de référence dans le domaine. En effet, un intervenant différent sera invité chaque semaine afin de partager son approche. Lieu de rencontre, d'échange, de transmission et de découverte autour de la danse et de la culture urbaine, dans un but de médiation culturelle, de cohésion sociale, de rencontre interculturelle.

⁵⁸ Contrat-programme 2019-2023 du CCJF p.78

9.3 Au vu de leur pertinence, le CC Jacques Franck - déjà riche de ses collaborations multiples - désire intensifier ses habituelles collaborations et festivals interculturels

- Développer les collaborations déjà récurrentes avec SETM (solidarité étudiants tiers-monde), le Parcours diversité, Met-X, AfricainCulture et la Maison de l'Amérique latine.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 10 :

Renforcer les activités culturelles et la présence du Service de la Culture dans l'espace public en lien avec les initiatives existantes

10.1 Le Service de la Culture souhaite renforcer sa présence dans l'espace public

- Continuer le déploiement de l'action « Lire dans les parcs » et tenter de la décliner dans d'autres quartiers de la commune
- Le Service de la Culture ambitionne de renforcer – autant que possible au regard des moyens humains - sa présence lors des événements organisés en extérieur par la commune et plus précisément dans les zones prioritaires (square Jacques Franck, Porte de Hal) en lien avec le CC Jacques Franck, la mission locale, le secteur associatif du quartier et les comités de quartier.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 11 :

Renforcer les synergies entre le Parcours diversité et le Service de la Culture dès l'édition 2018

- Le Service de la Culture et le Parcours diversité seront partenaires en 2018 et la clôture du parcours aura lieu à la Maison des Cultures.
- Co-crédation de l'évènement dès 2019

AXE 4 : ACCOMPAGNEMENT ET VALORISATION DES ARTISTES

« Les arts sont encore plus indispensables aux hommes et aux femmes que ce qu'il y a de meilleur dans la science et la technologie.../... Nous sommes un animal dont le souffle de vie est celui des rêves parlés, peints, sculptés et chantés. Il n'y a ni ne saurait y avoir de communauté sur terre, si rudimentaires que soient ses moyens matériels, sans musiques, sans quelque forme d'art graphique, sans ces récits de remémoration imaginaire que nous appelons mythe et poésie » Georges STEINER ⁵⁹



L'implication de l'art dans la société est essentielle et participe à son développement. Et sans artiste, pas de culture.

L'artiste dérange, émeut, bouscule, rassemble, questionne. Ses actions et ses œuvres s'inscrivent dans notre époque et sont, en ce sens, autant de lectures possibles d'une réalité plurielle. Qu'elles soient le reflet d'un temps passé, contemporaines ou un regard sur l'avenir, abstraites ou réalistes, elles sont porteuses d'ouverture au monde, à l'autre, à soi. Comme le souligne Michel Onfray : *« Dans un monde saturé par les images inutiles, les reproductions superfétatoires, les icônes indigentes, quiconque s'avance en proposant l'antidote à ces signes du nihilisme de notre époque avec d'autres images, de nouvelles icônes, agit en démiurge d'un monde de résistance »*⁶⁰

⁵⁹ « Grammaires de la création », STEINER Georges (2001)

⁶⁰ « Magnétisme des solstices », L'art pour ne pas mourir du monde. ONFRAY Michel (2013)

L'artiste est également «distilleur» de beauté et, en ça, fait écho à notre part sensible dénuée de toute rationalité ou intellectualisme. Il nous place – tous quel que soit notre origine, histoire, parcours - dans un rapport esthétique au monde « *Un instant de beauté pure, c'est un peu de connaissance de soi arrachée à la reconnaissance sociale ; un peu de présence arrachée à la représentation* »⁶¹.

Comme l'a mis en lumière le diagnostic du territoire, la commune de Saint-Gilles est marquée par son passé de mécénat et son présent de Parcours d'Artistes. Sa vivacité culturelle rayonne bien au-delà des frontières communales grâce au dynamisme de ses nombreux opérateurs culturels publics et privés et la présence d'un très grand nombre d'artistes de toutes les disciplines, d'ici et d'ailleurs, traditionnelles et expérimentales.

Notons aussi la présence de l'asbl SMart sur le territoire communal. Cet organisme dédié à l'accompagnement de travailleurs du monde du spectacle est en effet un lieu d'accompagnement et de soutien majeur dans le cadre de l'élaboration et de développement de projet artistique.

La commune de Saint-Gilles à travers son Service de la Culture et les infrastructures culturelles présentes sur le territoire œuvre quotidiennement à renforcer le lien entre les artistes -confirmés et émergents - et le citoyen, et ce, tant au sein de ses infrastructures que dans des rendez-vous phares comme le Parcours d'Artistes.

Cette manifestation récurrente – portée par l'enjeu toujours plus grand d'honorer les artistes, de questionner avec eux le monde qui nous entoure et de créer le lien entre l'art et le citoyen – se présente comme une source d'intégration sociale positive pour les artistes. Ceux-ci voient dans cet événement une promotion de l'art contemporain et une possibilité de se faire connaître auprès des galeries ou d'acquéreurs éventuels. En 2018, il fêtera son 30^{ème} anniversaire



⁶¹ « Quand la beauté nous sauve », PEPIN, Charles

Le soutien artistique se décline également au sein d'autres récurrences, citons entre autre :

- La Permanence juridique et fiscale asbl. Depuis près de 15 ans, une fois par semaine,⁶² un avocat indépendant spécialisé sur les questions concernant le statut social ou fiscal des artistes ou toutes autres questions relatives à des contrats, droits d'auteur ou droits voisins, se fait l'interface pour tous les intervenants de la vie artistique : artistes créateurs ou interprètes, mais aussi toutes activités liées, de production, d'édition, d'exposition, promotion, diffusion ou autres... Les conseils concrets et adaptés sont rendus en toute indépendance et pour un tarif symbolique



Sylvain Konyali, -prix du public, Hamesse 2017

- Le Fonds Hamesse. Depuis 1981, ce fonds créé en hommage à Pierre-Paul Hamesse, ancien Echevin de la Culture, participe au rayonnement culturel de Saint-Gilles en promouvant les jeunes talents dans le secteur des Arts Plastiques et de la photographie. Celui-ci est soucieux de préserver la liberté de créer, d'encourager la créativité personnelle, tout en favorisant la qualité. Ce prix d'une valeur de 1250 euros est attribué par un jury composé de personnalités du monde artistique. L'événement s'accompagne de la remise d'autres prix : Le Prix des Entreprises, le Prix du Public, le Prix Dr Véronique Trempont. Le Prix Hamesse a souvent constitué la première distinction d'un riche palmarès pour celles et ceux qui, depuis tant d'années, en ont été lauréats. Les différents projets participants au Prix Hamesse sont visibles à la Maison Pelgrims
- L'asbl Contretype. Ce centre pour la photographie contemporaine à Bruxelles développe depuis 1997 une structure d'accueil et de production pour les photographes sous forme de résidences d'artistes. Un appel à projet « Propositions d'Artistes » est également lancé annuellement. La réputation que l'asbl Contretype a acquise au fil du temps la place parmi les lieux phares de la photographie contemporaine en Belgique. Après

⁶² La Permanence juridique et fiscale pour Artistes se tient à votre disposition à la Maison Pelgrims (rue de Parme 69 à 1060 Saint-Gilles) tous les jeudis de 13 heures à 14 heures 30, sur rendez-vous. Il suffit de contacter le Service de la Culture au 02/534.56.05. Coût de la consultation : 10 euros.

avoir siégé au sein du prestigieux hôtel Hannon pendant presque 30 ans, l'asbl déploie depuis 2014 ses activités à la Cité Fontainas.

Saint-Gilles est également doté d'un très riche de réseau des galeries. Notons qu'en 2015 s'est ouverte l'une des plus grandes galeries d'art contemporain de Bruxelles : la Patinoire Royale. Avec, en outre, la Forest Divonne et la galerie Templon, elle confère à Saint-Gilles une place de choix sur le marché de l'Art, des asbl, des infrastructures ou lieux émergents privés.

Il est fondamental pour nous de réaffirmer notre volonté de placer l'art et l'artiste au cœur de la cité. Traduire dans les actions en cours et celles que nous mènerons durant les cinq années à venir, notre besoin vital de leur vision, de leur créativité et de leur esprit critique. De focaliser notre attention au renforcement de liens entre les artistes et la ville, les artistes et le citoyen, les artistes et l'administration.

PARCOURS D'ARTISTES

En 1988, l'asbl Les Rencontres Saint-Gilloises, créée par Albert Eylembosch et Alain Hutchinson, organise à la demande de Charles Picqué le premier Parcours d'Artistes. Il s'agissait de mettre en évidence les ressources et potentialités créatrices dans la cité afin de valoriser l'image de la commune et celle de ses habitants ; pour les mobiliser à une participation plus grande à la vie culturelle et artistique.

Parcours d'Artistes 1988 fut un événement tant pour la population saint-gilloise que pour les artistes et créateurs qui y ont participé. Cette vaste opération de promotion des arts plastiques contemporains entendait donner au public l'occasion de retrouver le chemin des ateliers. En effet, Saint-Gilles se prêtait à ce type de manifestation : forte présence d'artistes, d'étudiants en arts plastiques, de galeries et d'écoles d'art.

Depuis sa création, Parcours d'Artistes a permis de rencontrer les artistes sur leur lieu de travail, de mieux comprendre leur démarche, de découvrir des talents jusque-là peu connus et de les mettre en valeur. Cette manifestation a permis à un public plus large d'aborder l'art sous toutes ses formes, pour tous les goûts et a permis à ce même public d'entrer dans des lieux d'expression et de créativité.

Parcours d'Artistes réunit des générations différentes autour d'un centre d'intérêt semblable, sans distinction. Il confronte les approches et les conceptions artistiques des uns et des autres et suscite la perméabilité, dans un environnement stimulant et propice à l'échange. Parcours d'Artistes apporte donc un autre regard sur la ville et les cultures qui la traversent.

*Durant les tables rondes culture nous avons pu relever les besoins suivants :

- Besoin de renforcer les lieux de créations
- Besoin de favoriser la visibilité des artistes
- Besoin de renforcer le lien entre les artistes et les citoyens

OBJECTIF STRATÉGIQUE 12 :

Renforcer et développer les espaces dédiés à la création et à la diffusion artistique ainsi que la création de liens entre les artistes et la Commune

12.1 La Maison des Cultures, le CC Jacques Franck et la Roseraie souhaitent garantir, maintenir et renforcer l'aide à la diffusion des artistes en résidences :

- Renforcer les propositions de bancs d'essai (en y invitant les programmateurs), l'accompagnement des artistes, le prêt de salle ou de matériel, ...le tout en lien avec les missions des lieux.
- La Maison des Cultures accueille en moyenne 5 résidences d'artistes/an. Elle ambitionne d'augmenter ce nombre à 8 d'ici fin 2022.

12.2 La Maison Pelgrims renforce la mise en valeur des artistes locaux :

- Lancement d'un appel à projet les années impaires (cf. en alternance avec le P.A. qui a lieu les années paires) afin de permettre à plusieurs artistes d'exposer au sein de son enceinte. La 1^{ère} édition a eu lieu en 2017. 50 artistes ont soumis leur dossier ; les œuvres des 5 lauréats auront été présentés au public dans le courant du mois d'octobre 2017. Prochaine édition en 2019.
- La Nuit des Galeries, lancée pour la première fois lors du Parcours d'Artistes 2016, sera réitérée en 2018. Elle permet de mettre en avant la richesse culturelle de la commune au sein de son très dense réseau de galeries. Une dizaine de galerie ont participé en 2016 ; vingt ont répondu à l'appel pour l'édition 2018.
- Etude des pratiques et des réglementations des 18 autres communes bruxelloises en matière de prestations artistiques des artistes de rue. Et ce, en vue d'établir une proposition pour Saint-Gilles en collaboration avec la cellule évènement.
- Développer la permanence juridique et fiscale en ouvrant cet espace de conseil aux industries culturelles créatives (ICC) : La permanence propose ses services, notamment de conseil en matière de droits d'auteur et droits voisins, à tout le secteur artistique, y compris l'entrepreneuriat afin de valoriser le secteur des Industries Culturelles Créatives.

12.3 On répertorie déjà sur le territoire communal des espaces dédiés au co-working d'artistes (SMart, Atelier du web, Pianofabriek). Nous désirons renforcer l'information sur l'existence de ces lieux et voir si ceux-ci couvrent les demandes.

12.4 L'Atelier du web souhaite mettre sur pied un atelier administratif (traitement de texte, utilisation et création de fichiers pdf et jpeg, etc.) et de communication à destination des artistes afin de répondre à la demande du secteur en ce sens. Celui-ci sera lancé lors du Parcours d'Artistes 2018.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 13 :

Renforcer le lien entre les Artistes et les habitants

- La Maison des Cultures – outre les activités proposées dans le cadre de sa programmation annuelle – multiplie les occasions de **rencontre entre public et artistes notamment** par le biais de représentations ouvertes en fin de résidence artistique.
- **Info Culture/bimestriel** : Une rubrique « **Portrait d'artistes** » sera développée afin de donner voix à tous ceux qui font la richesse du tissu culturel saint-gillois : artistes et artisans de la Culture résidant à Saint-Gilles ou y travaillant.
- Le Parcours d'Artistes est l'occasion de travailler au lien entre l'artiste et le citoyen. Plusieurs actions ont eu lieu en ce sens. On se souviendra de la chaise qui était posée devant l'atelier afin d'inviter au dialogue ou encore des œuvres exposées dans les commerces à proximité des ateliers. Nous aimerions développer cet aspect et réfléchir collectivement à la mise en place de nouveaux outils afin de contribuer au renforcement de l'échange entre citoyen et artistes.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 14 :

Renforcer la visibilité des artistes « en devenir », leur lien avec les citoyens et la redynamisation des quartiers par la réaffectation des espaces vides ou « semi-vides » à des fins artistiques

- Exploitation des **vitrines commerciales vides ou semi-vides** afin d'y organiser des expositions d'artistes et/ou pour l'expérimentation de l'espace par les étudiants en art via un appel à projet initié par le Service de la Culture. Etude en cours avec **hub.brussels** (cf. « Cozy Village » rue de Namur à Bruxelles).
- Lancement d'un appel à projets de Graff auprès des étudiants en art. Collaboration entre le Service du développement économique, le Service de l'Enseignement et de la Culture (cf. : monitoring des « volets tagués » ; fresque murale au Village Partenaire) et le Service Contrat de Quartiers.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 15 :

Renforcer les liens avec les écoles artistiques (ESA Saint -Luc et l'Institut Sainte-Marie) et les deux académies

15.1 Renforcer les partenariats avec les étudiants en art

- Lors de l'élaboration de matériel de communication
- Mise en valeur des productions dans certains évènements communaux
- Renforcer la **mise à disposition d'espaces pour les présentations publiques** des étudiants en Art de la parole et en Musique issus des deux académies communales (cf. : partenariats avec la Maison des Cultures et le CC Jacques Franck).
- L'Atelier du web **développe un atelier de création numérique** à destination des étudiants en art

Conclusion

Le plan communal de politique culturelle de Saint-Gilles constitue, comme vous avez pu vous en rendre compte à la lecture des pages précédentes, le fruit de la réflexion et du travail de plusieurs années qui a réuni autour de la table un grand nombre d'acteurs de terrain. Sur le plan du constat, il permet d'avoir une vue d'ensemble sur les différentes infrastructures culturelles communales et autres ainsi que sur tout ce qui se fait à Saint-Gilles en matière de culture, dont le champ d'application est bien plus large que celui des activités initiées et proposées par le service de la culture.

La rédaction de ce plan vise à relever le défi qui consiste à coordonner, poursuivre et approfondir les nombreuses mesures prises au cours des dernières décennies pour intégrer encore davantage la culture dans les différentes politiques communales, pour la rendre accessible aux habitants en ce compris les personnes éloignées de la culture et la jeunesse, pour favoriser la rencontre des cultures sachant qu'une culture ne peut s'enrichir qu'en entrant en contact avec d'autres cultures et pour valoriser et accompagner les nombreux artistes qui ont choisi Saint-Gilles comme base pour déployer leur créativité. C'est sur ces quatre axes articulés autour des quinze objectifs énumérés dans ce plan que des actions concrètes seront menées pour répondre efficacement aux enjeux définis durant les tables rondes, à savoir la jeunesse, l'inclusion des personnes éloignées de la culture et la rencontre des cultures.

Nous l'avons vu, de nombreuses initiatives et évènements récurrents ont lieu et rayonnent sur tout le territoire communal. Notre attention doit, dès lors, se porter non seulement sur le développement de nouveaux projets mais en particulier sur le renforcement des synergies entre les services communaux d'une part et entre tous les opérateurs socioculturels de la commune d'autre part, et ce, afin de permettre la réalisation de collaborations fructueuses, pertinentes, complémentaires et qui s'inscrivent dans la durée.

Sur un territoire aussi densément habité que Saint-Gilles, dont le rayonnement culturel est connu de tous et où les acteurs culturels, les artistes et les projets créatifs foisonnent, la commune, au moyen de son service de la culture, se doit de mettre tout en œuvre pour garantir une communication efficace. Pour atteindre cet objectif, il convient de renforcer la communication entre les services internes, entre la commune et tout le secteur socioculturel et, enfin, entre la commune et les citoyens. La coordination de la communication et le travail systématique avec des personnes relais (ambassadeurs de la culture, médiatrices et médiateurs culturels, etc.) sont deux axes à privilégier.

La commune de Saint-Gilles dispose donc désormais d'un Plan communal de Politique culturelle dont l'élaboration a été effectuée en suivant une procédure de démocratie participative avant sa présentation pour adoption au Conseil communal, déterminant ainsi les lignes directrices pour les cinq années à venir, tout en prévoyant que grâce à son caractère évolutif et son évaluation semestrielle par un comité de pilotage et grâce à la concertation permanente avec les acteurs qui ont participé à sa rédaction, ce plan puisse constamment être amélioré en tenant compte notamment de l'évolution d'une société en mutation perpétuelle.

Le lancement de ce plan de politique culturelle permettra également de préparer la commune de Saint-Gilles à ce qu'elle puisse réunir les conditions propices à la réalisation de deux objectifs à moyen et à long terme : d'abord, dans le cadre de la désaffectation imminente de la prison de Saint-Gilles, conformément aux souhaits exprimés par notre Bourgmestre Charles Picqué, nous proposons que la « Chapelle », qui se situe au centre de l'étoile formée par les six branches qui contiennent les cellules des prisonniers, ainsi que celle des branches qui se trouve au sud et dont le classement a été demandé par la commune en 2016, soient consacrées, d'une part au développement d'un projet culturel qui comprend la création d'un musée dédié aux artistes saint-gillois de renom aux étages supérieurs de la Chapelle ainsi que d'un espace d'expositions temporaires et de performances musicales au rez-de-chaussée et au sous-sol, d'autre part, à la mise en place d'une politique de résidences temporaires d'artistes et à la mise à disposition d'ateliers au sein de la branche contenant les cellules qui pourraient facilement être adaptés à cet effet.

Ensuite, vu l'image culturelle dont la commune de Saint-Gilles bénéficie bien au-delà des limites de la Région de Bruxelles-Capitale et que les politiques proposées dans ce plan visent à consolider et à améliorer encore, nous proposons que dans le cadre de la candidature de capitale européenne de la culture posée par le Ministre-Président bruxellois en septembre 2016, la commune de Saint-Gilles fasse l'objet de cette candidature, vu que d'une part le titre de capitale culturelle est accordé à une ville ou une commune et non à une entité régionale et que, d'autre part, la Ville de Bruxelles a déjà bénéficié de ce titre en 2000. Ce statut de capitale européenne de la culture pourra évidemment être partagé avec d'autres communes bruxelloises mais serait alors piloté par la commune de Saint-Gilles, qui peut déjà se prévaloir d'une expérience concrète dans la réalisation de plusieurs collaborations intercommunales en matière de culture.

Carlo Luyckx
Échevin de la Culture

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont consacré du temps lors des échanges individuels et collectifs. Cela nous a permis de nourrir ce plan communal de politique culturelle et de l'inscrire dans une réflexion collective afin qu'il puisse s'approcher au plus près d'une réalité – multiple – de terrain et en catalyser les besoins.

Catherine Lehon et l'équipe de la Bibliothèque communale francophone, Julie Lechat (Directrice du Service de la Culture et de l'Enseignement), Stéphanie Bosmans (Directrice du département démographie, affaires européennes et néerlandophones), Emine Altuntas (Responsable du Service des Affaires néerlandophones), Tessa Goossens et Laurent Decoux (Service des Affaires néerlandophones), Véronique Guisen et l'équipe de l'Atelier du Web, Nathalie Cunha Meira (Animalin), Delphine Mendel (Service de la Cohésion sociale), Nathalie David (Service de la Jeunesse), Céline Herman (Service de la Petite enfance), Dominique Poncelet (Égalité des chances), Christine Haelterman et Véronique Lahoese (conseillères pédagogiques), Myrrhine Kulcsar et Barbara Giagnorio (CPAS/cellule culture), Christel Calistri (Cellule travail social de rue), Myriem Amrani (Mission Locale), Sandrine Mathevon et Renaud Vandernoot ainsi que toute l'équipe du Centre culturel Jacques Franck, Benjamin Zurstrassen et Christophe Malvolti (Musée Horta) Harold Noben (Académie de musique Arthur de Greef), Geert Steendam et Philip Meersman (Pianofabriek), Joëlle Baumerder et Mélanie Ferrier (Maison du Livre), Emma Van Overschelde (La Roseraie), Dolores Oscari et Elsa Geoffriau (Théâtre Poème II), Pierre Eckhart et Marc Streker (ESA St-Luc), Michel Dircken (Musée d'art fantastique), Laurence Adam et Céline Galopin (Article 27), David Martinez (Radio Alma asbl), José Gonzalez (APEB asbl), Vincent Wauters (Ecole de cirque de Bruxelles), Frans Claus (les Ateliers Claus), Olivier Gatti (CEMO), Tatiana Bosmans (CEMôme), Emmanuelle Poznanski (Le Bazar), Karema Menassar (La Cité des Jeunes), Mariska Forest (Ateliers de la Banane), Baptiste De Reymaecker (Culture et Démocratie), Lézarts Urbains, Philippe de Coen (Trapèze asbl), Alain de Wasseige (Galerie 100 titres), Pascal Polar (galériste), Jean-Louis Godefroid (Contrepype asbl), Françoise Kleine, Jean-Marc Finn (Centre culturel laïque juif), Méline Lemaire (La Tricoterie), Luca Franceschi et Carole Ventura (Le C.R.E.A.), Sandrino Graceffa (Smart asbl), Pierre Jeanray (Permanence juridique et fiscale pour artistes asbl) Sophie Alexandre (RAB/BKO), Tony De Vuyst et Pierre Hemptine (PointCulture), Philippe Franck (Transcultures asbl), Nuray Dogru et Nadège Albaret (Inspectrices de la Culture pour la FWB), Gaetan Van de Plas (président de l'Association pour la Promotion des Arts & de la Culture en Fédération Wallonie-Bruxelles), Stéphane Ginsburg et Céline Lory (musiciens), Cécile Vaincel (Conseillère culture au cabinet de Fadila Laanan), Michel Guèrin (Observatoire des politiques culturelles de la FWB), Mohssin El Ghabri (conseiller communal écolo-groen), le Bourgmestre M. Charles Picqué et les Echevins Cathy Marcus, Patrick Debouverie, Said Ahruil, Willem Stevens, Thierry Van Campenhout, Alain Hutchinson, Yasmina Nekhoul et le président du CPAS Jean Spinette ainsi que les membres du groupe de travail informel « culture » du Conseil Communal Victoria de Vigneral, Catherine François, Julie Lumen, Ingrid Lemaire, Sarah Verhees, Barbara de Radiguez, Laurent Pampfer et Michel Libouton.

Ainsi que toute l'équipe du Service de la Culture : Juliette Roussel, Nathalie Mandane, Abderrahim Mekkaoui, Maïté Fontaine, Olivier Poot, Catherine d'Otreppe, Marine Muscarella, Rachid El Boubsi, Fabien Souche, Boufelja Housni Véronique Schrooten, Cécile Maissin et Aude Virgo.

Et pour la coordination du Plan Communal de Politique Culturelle : Magaly Hanappe.